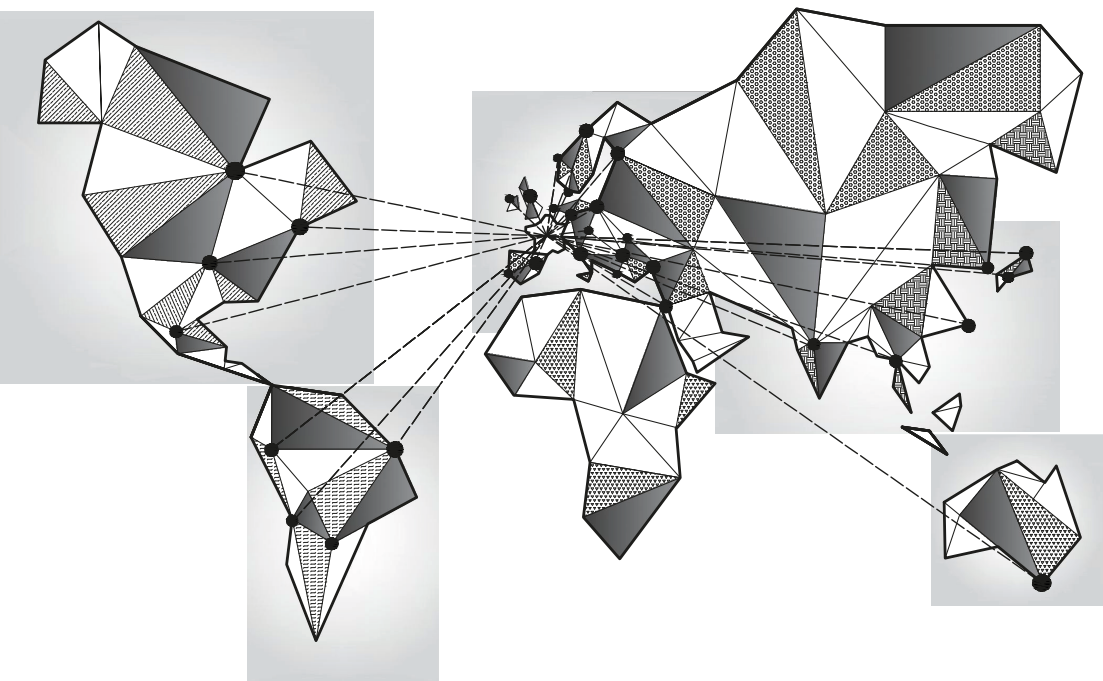


guide pratique
partir en mobilité 2025 – 2026



Ce guide s'adresse aux étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville qui souhaitent partir en mobilité pour effectuer une partie de leur cursus à l'étranger.

Les partenariats conclus entre l'Énsa-PB et les écoles étrangères peuvent vous permettre d'effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger. Réparties sur plusieurs continents, les destinations qui vous sont offertes sont variées.

Pour vous aider à réaliser votre projet, l'École se fait le relais de différents programmes d'échanges qui apportent des aides financières aux étudiants qui souhaitent partir à l'étranger.

Ce guide vous donne les informations essentielles nécessaires pour préparer votre période de mobilité à l'étranger. La liste des partenariats de l'Énsa-PB y figurent. Il fournit également des pistes pour vous aider à choisir une destination d'études, vous décrit les financements que vous pouvez obtenir et leurs modalités de versement et vous indique comment préparer votre dossier de candidature.

Pour partir dans le cadre des programmes d'échanges de l'École, vous devez obligatoirement participer à la procédure de sélection organisée chaque année.

programme et destinations

- 20 les conventions
- 26 les équivalences (ECTS)
- 38 liste de universités partenaires dans le cadre d'Erasmus +
- 43 liste de universités partenaires hors Erasmus +

partir en mobilité

- 12 calendrier
- 14 choix de l'année d'étude
- 16 choix du pays
- 24 constitution du dossier de candidature
- 32 inscription à l'Énsa-PB

préparer son départ

- 18 contrat pédagogique
- 19 contrat de mobilité
- 33 cours de langues
- 6 aides financières
- 29 formalités administratives
- 32 inscription dans l'école partenaire
- 50 santé

arriver à l'étranger

- 8 attestation d'arrivée

de retour en France

- 36 obligations

partir en mobilité dans d'autres conditions

- 12 candidats libres
- 52 stage, mobilité de stage

contacts

- 23 direction des relations internationales

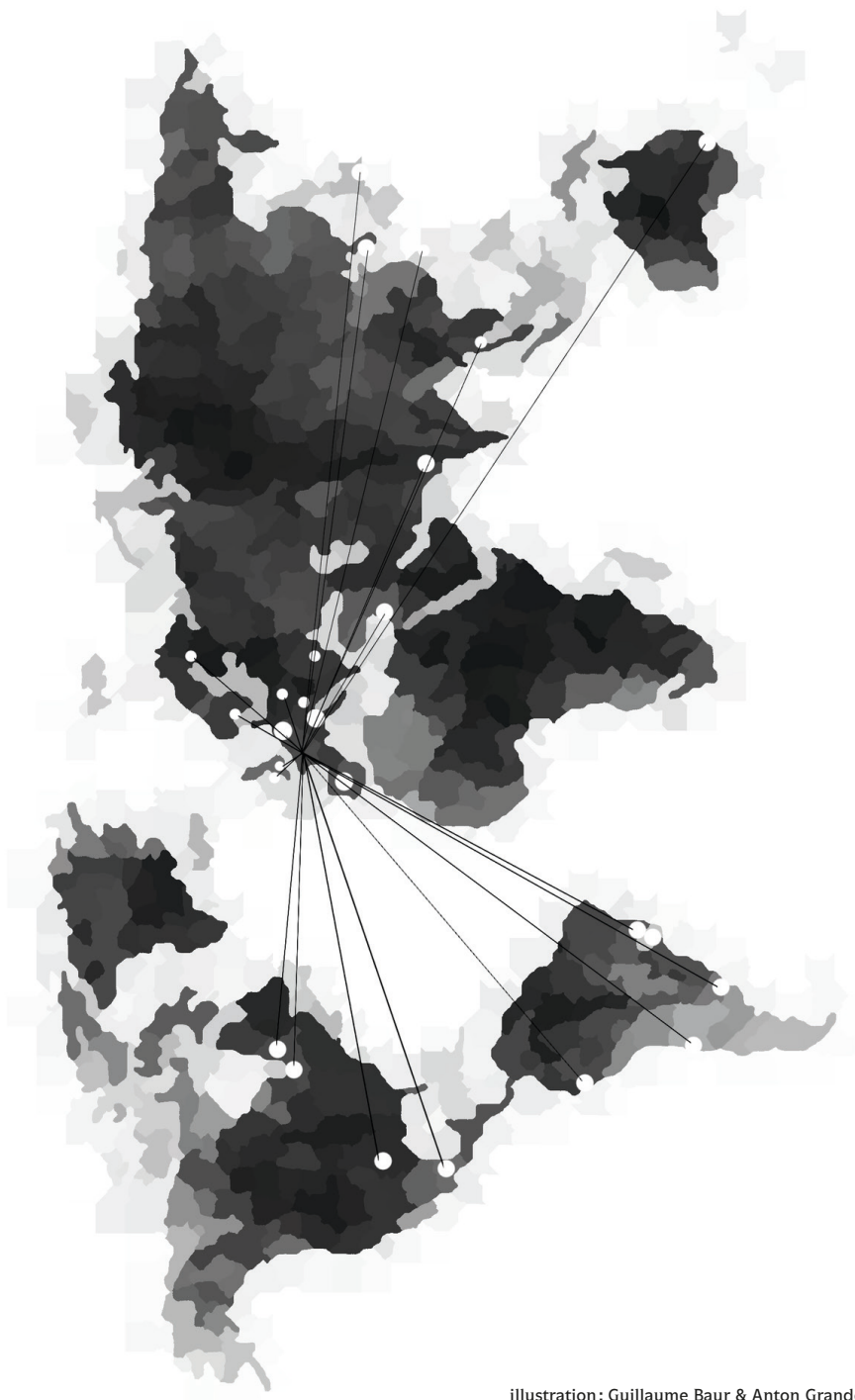
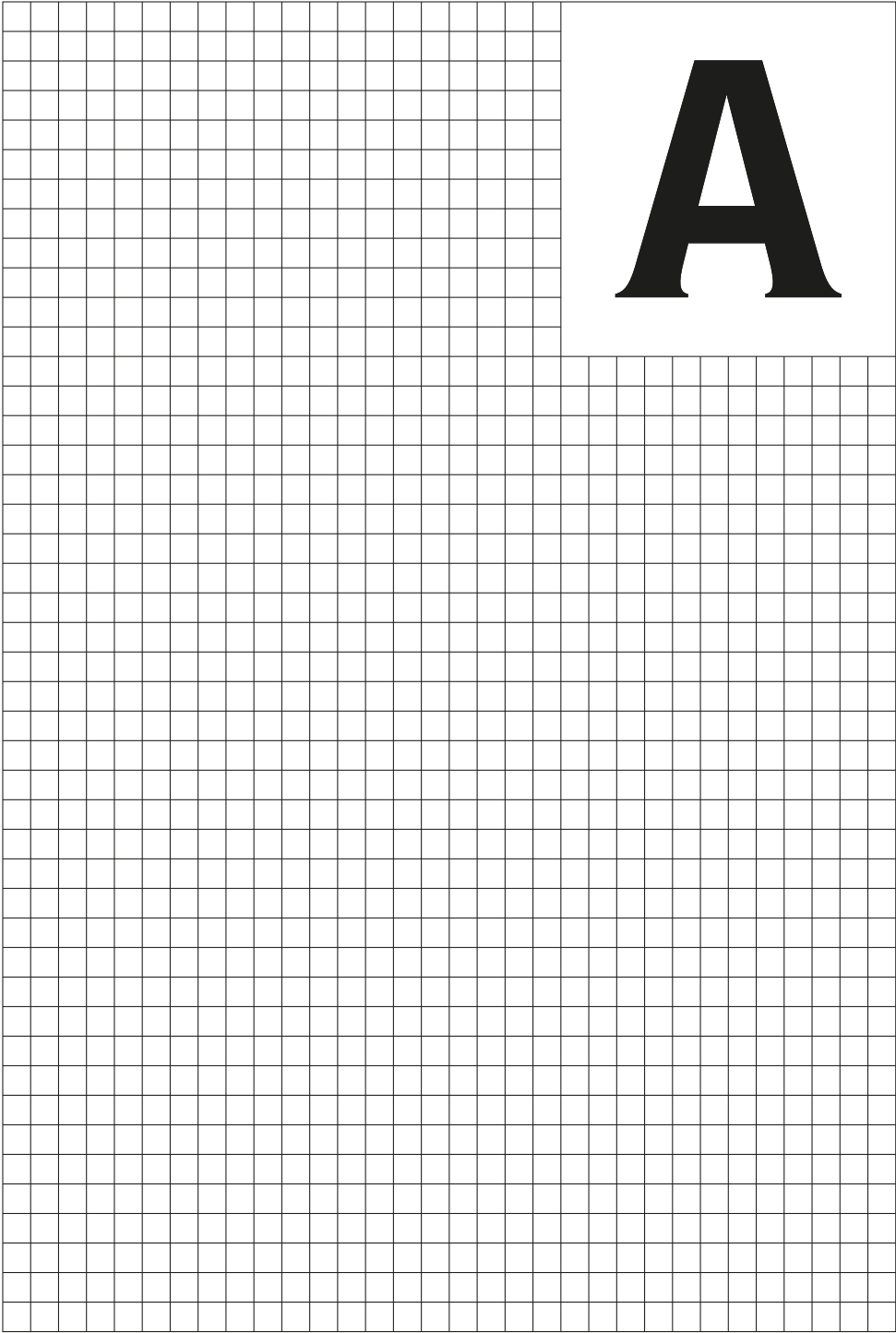


illustration: Guillaume Baur & Anton Grandcoin



A

Vous pouvez conserver le bénéfice des bourses sur critères sociaux pendant votre mobilité.

Nous rappelons que l'année de la mobilité, les démarches de bourse CROUS sont effectuées directement par les étudiants, et qu'il faut indiquer l'inscription à l'Énsa-PB et non mentionner l'université d'accueil de mobilité.

Il existe 2 types d'aides financières pour la mobilité gérées par l'Énsa-PB.

Bourse de l'Union européenne

Bénéficiaires : tous les étudiants qui partent dans le cadre du programme Erasmus +.

Subvention octroyée pour la mobilité d'études		
Groupe 1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède pays de la région 14 : Royaume-Uni	348 €
Groupe 2	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie	292 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	292 €

Le programme Erasmus a changé les groupes pays à partir de l'année 2024-2025.

Le passage de la France dans le groupe 1 implique que les taux de bourses des groupes 2 et 3 soient identiques.

Par ailleurs, la bourse de mobilité est désormais composée de 2 parties : la contribution aux frais de séjour calculé sur la base du taux mensuel de chaque groupe pays et la contribution aux frais de voyage en fonction de la tranche kilométrique et du moyen de transport éco responsable ou standard.

Distance parcourue	Moyen de transport écoresponsable	Transport standard
10 – 99 km	56 €	28 €
100 – 499 km	285 €	211 €
500 – 1999 km	417 €	309 €
2 000 – 2999 km	535 €	395 €
3 000 – 3999 km	785 €	580 €
4 000 – 7999 km	1188 €	1188 €
8 000 km et plus	1735 €	1735 €

Pour la mobilité de stage, le montant de la bourse est celui de la bourse d'études plus un complément mensuel de 150 €.

La bourse est versée en deux fois :

- si vous partez au 1^{er} semestre: le premier versement de 90 % du montant total de la bourse Erasmus + a lieu au cours du mois d'octobre ou novembre,
- si vous partez au 2^e semestre: le premier versement n'intervient qu'au début du second semestre.

Un montant complémentaire de 250 € mensuel peut être accordé aux étudiants boursiers, échelon 6 et 7, en situation de handicap ou affection longue durée.

Dans tous les cas, le solde de la bourse vous sera versé à l'issue de votre période de mobilité, sous réserve de rendre votre dossier de retour de mobilité, après avoir complété et soumis le rapport du participant en ligne.

Modalités: l'aide est sollicitée par l'école auprès de Erasmus +. L'école vous la reverse.

Selon la dotation Erasmus attribuée à l'Énsa-PB, la durée de financement pourra varier.

Bourse du ministère de la Culture

Bénéficiaires: les étudiants boursiers CROUS. Pour y prétendre, il faut faire parvenir à la direction des relations internationales votre notification du CROUS de l'année de mobilité.

Subvention octroyée: l'aide à la mobilité est de 400 €, par mois dans la limite de 6 mois pour une mobilité d'un an, et dans la limite de 4 mois pour une mobilité d'un semestre. Pour les non boursiers, le montant mensuel de l'aide à la mobilité est de 152 € pour les mêmes durées, sous réserve de la disponibilité des crédits du ministère de la Culture.

Les versements se font en principe en novembre et en mars: un seul versement pour une mobilité d'un semestre, deux versements pour une mobilité d'un an.

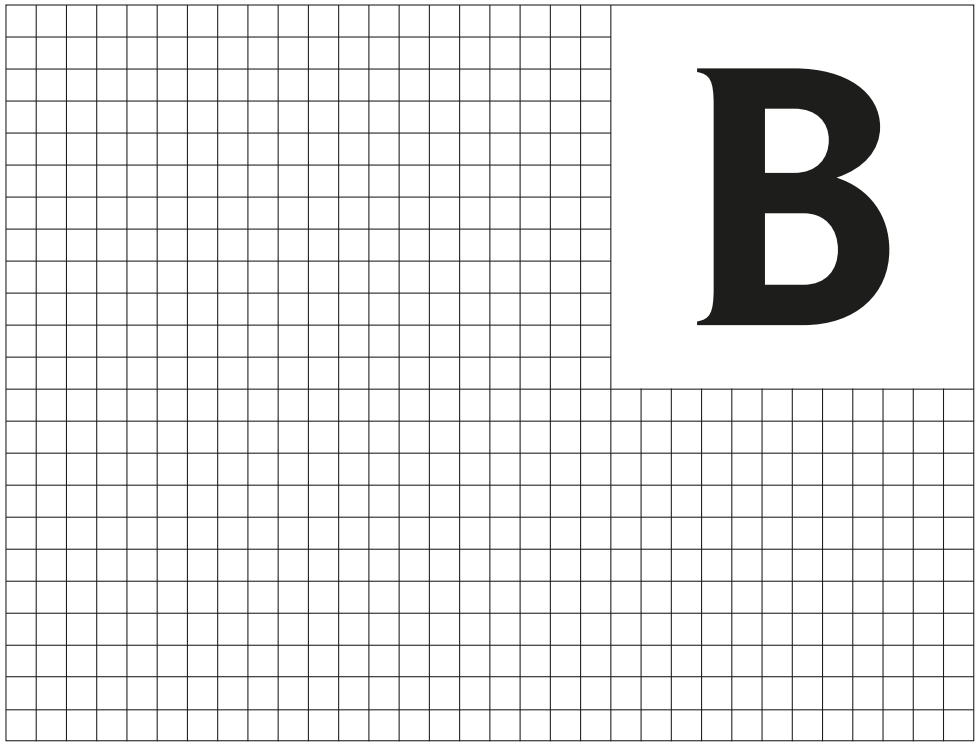
Modalités: la demande est présentée par l'école au ministère de la Culture. Le versement de la bourse est effectué par l'école.

Type de bourse	Destination	Type de mobilité	Étudiants éligibles	Montant	Durée financée
Erasmus	Zone erasmus	Mobilité d'études et de stage (obligatoire validé par des ECTS)	Boursiers et non boursiers	Contribution aux frais de séjour : 348 ou 292 € mensuel selon le pays + Contribution aux frais de voyage : selon tranche kilométrique et mode de transport (écoresponsable ou standard) Inclusion : 250 € mensuel sur la durée financée	Partielle minimum 2 mois financés maximum 12 mois par cycle
		Mobilité de stage uniquement	Boursiers et non boursiers	Complément de 150 € mensuel sur la durée financée	
Ministère de la Culture	Zone erasmus et hors erasmus	Mobilité d'études et de stage (obligatoire validé par des ECTS)	Boursiers	400 €/mensuel	Pour tous : Mobilité 1 an : 6 mois
			Non boursiers	152 €/mensuel	Mobilité 1 semestre : 4 mois Limite de 9 mois financés maximum toute mobilité confondue au cours du cursus

A

attestation d'arrivée

Dès votre arrivée dans l'université partenaire (mobilité d'études) ou entreprise (mobilité de stage), vous devez nous envoyer une attestation d'arrivée signée par le responsable ainsi que votre contrat d'études modifié (pour mobilité d'études). L'école ne vous versera pas les bourses auxquelles vous avez droit si vous n'accomplissez pas cette formalité.

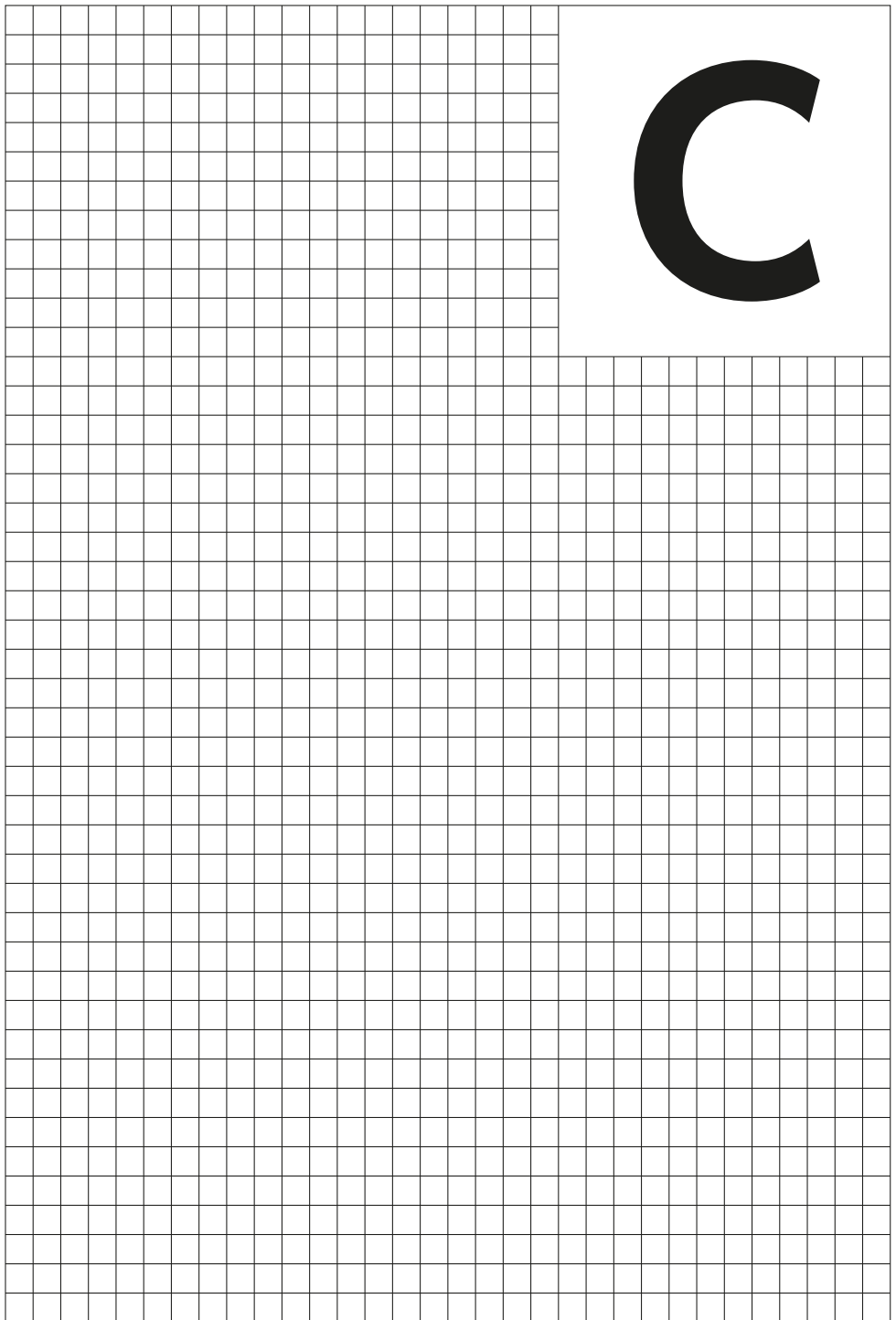


brexit

Les mobilités au Royaume-Uni restent éligibles au programme Erasmus+.



illustration: Théo Parnet & Léo Souton



calendrier pour la mobilité d'études

voir dossier de candidature
mobilité d'études p.24

- 24 / 10 au 8 / 11 / 24 : exposition *Partir en mobilité*, des planches A1 d'étudiants partis en mobilité en 2023-24 présentant les projets réalisés
- 24 / 10 / 24 : réunion d'information sur les modalités et les différentes destinations, suivie d'un cocktail
- 6 / 01 / 25 : date limite de dépôt du dossier sur Taiga
- 5 / 02 / 25 : dépôt du portfolio sur la plateforme accessible via l'intranet
- Semaine du 10 et 17 / 02 / 25 : sélection par la commission et publication des résultats
- Nomination et inscription dans l'établissement d'accueil de mars à juin pour une mobilité dès le S1 ou septembre à novembre pour une mobilité au S2 ou décalée
- Acceptation par l'établissement d'accueil
- Obligations pendant et après la mobilité

candidats libres

Certains d'entre vous font parfois le choix de ne pas bénéficier des programmes d'échanges de l'Énsa-PB et font acte de candidature de leur propre chef dans une université étrangère.

Dans ce cas :

- vous serez considéré comme un étudiant en transfert. Ainsi, pendant votre année passée à l'étranger, vous ne ferez plus partie de l'Énsa-PB, vous n'avez pas à vous y inscrire (ni pédagogiquement, ni administrativement).
- Vous êtes responsable de votre candidature et la direction des relations internationales n'intervient pas dans le processus de sélection.
- Vous ne pourrez pas bénéficier de l'assistance ni d'aucune aide financière à la mobilité de la part de l'école.

Si vous souhaitez, à l'issue de cette période, réintégrer l'Énsa-PB, vous devrez en faire la demande auprès de la commission de validation des acquis.

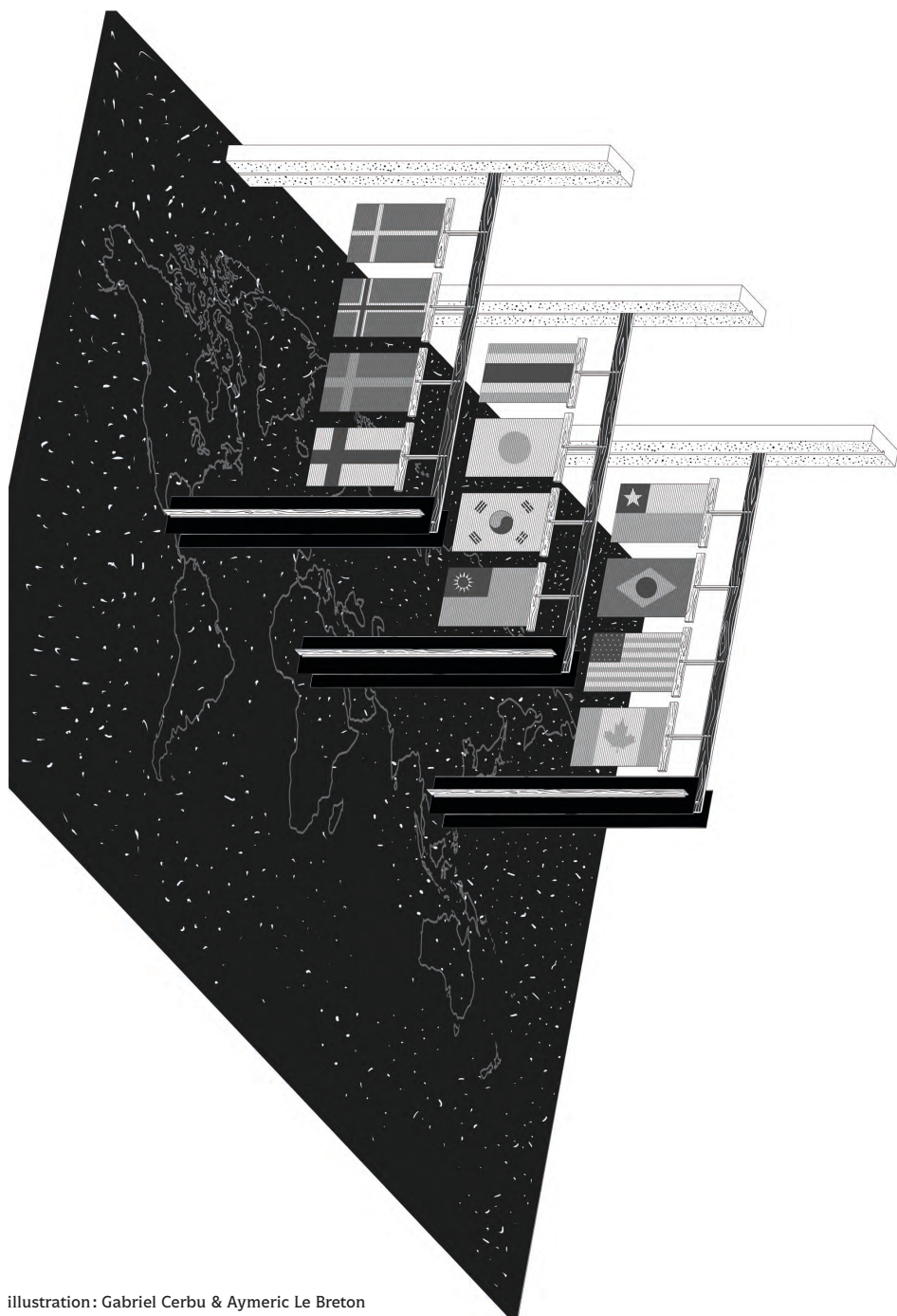


illustration: Gabriel Cerbu & Aymeric Le Breton

choix de l'année de départ mobilité d'études

voir équivalences p.26

Vous pouvez partir en mobilité à l'étranger dès la deuxième année de licence ou en master (sauf le semestre de PFE). Les mobilités en L2 sont ouvertes mais sont accordées rarement car positionnées tôt dans le cursus. Vous serez accueilli dans l'année équivalente de celle où vous êtes inscrit à l'Énsa-PB.

Quelle que soit l'année choisie, vous devrez vous inscrire dans l'école étrangère à un nombre suffisant de cours pour être en mesure de valider par équivalence les ECTS nécessaires pour la durée de la mobilité.

La mobilité s'effectue à la seule condition d'avoir validé l'année précédente.

Mobilité en Licence

Les stages et le rapport d'étude (en L3) sont à valider à l'Énsa-PB. Quand vous faites votre mobilité en L3, vous êtes dispensés de soutenance de rapport d'étude, vous devez seulement le rendre.

Mobilité en M1

En Master, la mobilité est conseillée soit au S7 soit 1 an (S7 et S8). Cela afin d'éviter que vous intégriez un séminaire en cours d'année, sauf si vous avez pu valider 1 semestre d'enseignement similaire en mobilité.

Le séminaire peut donc être validé dans l'université d'accueil si un enseignement similaire y est proposé. Cela doit faire l'objet d'une validation en amont par la commission International et par l'enseignant de séminaire que vous suivez à Belleville.

Il vous est également possible de suivre l'enseignement de séminaire à distance et le valider à distance. Mais à la seule condition d'avoir l'accord de l'enseignant en amont de la mobilité. Tous les enseignants ne l'acceptent pas. Si cela n'est pas possible l'enseignement de séminaire doit être validé au retour de mobilité à l'Énsa-PB. Dans ce cas, si votre mobilité se déroule sur l'année universitaire : vous devrez suivre à votre retour 2 semestres de séminaire.

Si vous partez un seul semestre, pendant le S8, vous aurez suivi le séminaire au S7. Dans ce cas, vous pouvez suivre en distanciel avec accord au préalable de l'enseignant le séminaire au semestre suivant, sinon vous le suivrez à votre retour en S9.

Si votre mobilité se déroule en année universitaire décalée (de janvier/février à décembre), vous avez deux possibilités :

- vous effectuez le semestre S7 (1^{er} semestre du M1) à l'école, en validant tous ces enseignements : studio, théorie, intensif, séminaire, option, construction, anglais et histoire. Si possible, au semestre S8, vous continuez à suivre le séminaire jusqu'à votre départ. Sur place dans votre école ou université d'échange, vous effectuerez et validerez les 2 semestres (S8 et S9). À votre retour à l'école, soit au S10, vous aurez à effectuer votre stage, tout en suivant le séminaire du S8 pour la rédaction de votre mémoire. À la rentrée suivante de septembre, vous continuez la rédaction de votre mémoire. Sachez que vous devez tout valider avant l'intégration à un groupe de PFE.
- Vous pouvez faire votre stage durant le S7, avec l'obligation de suivre un semestre de séminaire et poursuivre éventuellement au second semestre, jusqu'à votre départ. À votre retour à l'école, au S10, vous aurez à effectuer un semestre d'enseignements (studio, théorie, séminaire, option, construction et histoire) à condition d'avoir validé vos 2 semestres en mobilité. À la rentrée suivante de septembre, vous continuez à rédiger votre mémoire.

Les étudiants qui font 2 semestres de mobilité en master 1 devront suivre un semestre d'anglais à Belleville à leur retour en M2, exception faite des étudiants qui ont suivi entièrement une mobilité en anglais.

Le stage doit être validé à l'Énsa-PB. Il ne peut pas faire l'objet d'une convention de stage avec l'université d'accueil.

Mobilité en M2

La mobilité s'effectue au 1^{er} semestre, soit le S9, le PFE devant être obligatoirement soutenu à l'Énsa-PB.

[www.paris-belleville.archi.fr/
international/partir-en-mobilite/
presentation/](http://www.paris-belleville.archi.fr/international/partir-en-mobilite/presentation/)

choix des destinations mobilité d'études

Vous devez choisir trois destinations, dont une destination européenne, à classer par ordre de préférence. Attention, le nombre de places dans les universités étant limité, vous devrez assumer vos choix et donc ne classer que des écoles ou universités d'accueil qui potentiellement vous conviennent.

Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez :

- consulter les dossiers de retour de mobilité des étudiants jusqu'à 2019-2020 dans le bureau de la direction des relations internationales sur RDV et à partir de 2020-2021, sur l'intranet de l'école dans la rubrique **partir en mobilité** :
 - les programmes pédagogiques des établissements partenaires,
 - les rapports de mobilité des étudiants des promotions précédentes,
 - des classeurs comportant des fiches « vie quotidienne » et « enseignements » par destination, établies par les étudiants revenus de mobilité.
- Consulter le site internet des écoles partenaires. C'est bien souvent là où les informations sont le plus à jour, notamment pour les tests de langue.
- Bénéficier des conseils des enseignants référents de la commission International.
- Bénéficier des conseils de la direction des relations internationales au sujet de la préparation de votre dossier et de votre séjour sur place (bourses de mobilité, choix des destinations...).
- Tirer parti de l'expérience des étudiants de retour de mobilité ou accueillis à l'école :
 - lors de la soirée organisée le 24 octobre 2024 ;
 - lors de l'exposition « Partir en mobilité » qui présente les travaux réalisés par les étudiants partis en mobilité.
 - En contactant les étudiants de l'Énsa-PB revenus ou effectuant une période de mobilité, ainsi que des étudiants originaires d'universités partenaires actuellement à l'école. N'hésitez pas à les contacter et à les rencontrer.

voir liste des contacts p.57

La commission « International » assure la sélection des candidats à la mobilité et le suivi tout au long de l'année des étudiants en mobilité entrante et sortante. Elle est chargée du suivi des conventions, de la prospection pour les nouveaux partenariats, elle prépare le travail des instances et rend compte chaque année de son travail en séminaire des enseignants. Son rôle est d'explorer des sujets, de préparer des propositions, de rendre des avis.

La commission « International » est composée par des enseignants, des étudiants et le personnel de la direction des relations internationales de l'école.

● Enseignants :

Gaëlle Breton, Luis Burriel, Anne-Charlotte Depincé, Alain Dervieux, Raphaël Fabbri, Paul Gresham, Anne Grillet Aubert, Corinne Jaquand, Marie-Ange Jambu, Cristiana Mazzoni, Jean-Paul Midant, Simon Pallubicki, Aghis Pangalos, Cyril Ros, Augustin Cornet.

Rapporteurs : Paul Gresham et Marie-Ange Jambu.

● Étudiants :

Héloïse Barbe, Simon Chardey, Sarah Guigues, Éloïse Hu, Diego Lopez De Le Torre, Reine Sow, Izabele Emilija Vilyte, Heva Zou.

● Direction des Relations internationales :

Anabel Mousset, Isabelle Leconte, Bianca Gonzalez.

contrat pédagogique mobilité d'études

Le contrat pédagogique se trouve dans les annexes.

C'est votre plan de cours dans l'université d'accueil. Ce document est à remplir de façon indicative dans la candidature pour votre premier choix.

Une fois sélectionné, c'est un document obligatoire pour les mobilités en zone erasmus, il figure en annexe du contrat erasmus de mobilité.

Il est recommandé aux étudiants en mobilité hors zone erasmus d'envoyer à la direction des relations internationales (DRI) le plan de cours afin de s'assurer des équivalences et nombres de crédits.

Le contrat pédagogique doit comprendre :

- un nombre suffisant de crédits validés dans l'université d'accueil : en principe 30 ECTS pour un semestre et 60 ECTS pour 1 an
- 1 studio par semestre
- uniquement des enseignements en lien avec votre cursus en architecture.

Attention :

Les L3 doivent valider 57 ECTS pour une mobilité d'1 an et 27 ECTS pour une mobilité au S6. Les 3 ECTS du rapport d'étude sont à valider à l'Énsa-PB, ils sont donc décomptés du plan d'études de mobilité.

Les M1 qui ne valident pas le séminaire dans leur université d'accueil doivent valider 25 ECTS par semestre : les 5 ECTS du séminaire sont décomptés du plan d'études car ils doivent être validés à l'Énsa-PB. (voir p14 chapitre « choix de l'année de départ »)

Les M2 doivent valider 22 ECTS par semestre s'ils ne valident pas l'enseignement de séminaire dans l'université d'accueil et 27 ECTS si le séminaire est validé dans l'université d'accueil. Dans tous les cas la soutenance du mémoire est validée à l'Énsa-PB (3 ECTS).

Au-delà, vous pouvez vous inscrire à autant de cours que vous le souhaitez, mais sachez qu'à votre retour les crédits ne seront validés par l'Énsa-PB que dans la limite de 60 ECTS annuels, soit 30 crédits semestriels.

Des aménagements sont possibles (voir « équivalences et crédits à valider mobilité d'études » p.26).

contrat de mobilité erasmus mobilité d'études et de stage

C

Si vous partez dans le cadre du programme Erasmus +, la direction des relations internationales vous fera signer avant votre départ un contrat de mobilité formalisant vos obligations et vos droits vis-vis de votre école d'origine. Dès votre arrivée, vous devez nous envoyer une attestation d'arrivée signée par le responsable ainsi que votre contrat erasmus avec l'annexe contrat pédagogique. L'école ne vous versera pas les bourses auxquelles vous avez droit si vous n'accomplissez pas ces formalités. Le contrat doit revêtir deux signatures originales, la vôtre et celle de la directrice des relations internationales.

Les envois se font par courriel, ou via la plateforme OLA (Online Learning agreement).

contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

C

Elle doit être payée avant l'inscription administrative à l'Énsa de Paris-Belleville sur le site : cvec.etudiant.gouv.fr même pendant l'année de mobilité.

conventions

voir partenariats Erasmus + p.38

*voir partenariats hors Erasmus
p.43*

Les échanges se font dans le cadre de conventions avec des universités à l'étranger.

● Le programme européen Erasmus + pour les pays membres de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, la Macédoine, la Turquie et le Royaume Uni.

L'école est titulaire d'une charte européenne Erasmus + accordée par la commission européenne pour la période 2021-2027. Ce document est complété par des accords (aujourd'hui 47) que l'école a conclus avec des universités partenaires du programme.

Cette charte engage l'école dans une démarche de qualité. Elle permet :

- l'obtention d'aides financières à la mobilité étudiante dans les pays concernés,
- d'être exempté des frais de scolarité dans les écoles partenaires,
- la pleine reconnaissance des crédits acquis dans les écoles partenaires.

● Des conventions bilatérales entre établissements d'enseignement supérieur, dans les autres pays du monde (27 conventions). Elles vous permettent :

- d'être exempté des frais de scolarité dans les écoles partenaires,
- la pleine reconnaissance des crédits acquis dans l'école partenaire.

Vous devez vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat des conditions d'entrée dans le pays.

L'Énsa-PB peut être amenée à annuler des mobilités si la situation sanitaire se dégrade dans un pays.

Information

Les règles applicables sont susceptibles d'évoluer. Aussi il est indispensable de lire régulièrement l'information diffusée par message, intranet, écrans d'information, etc.

Informations officielles

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

critères de sélection mobilité d'études

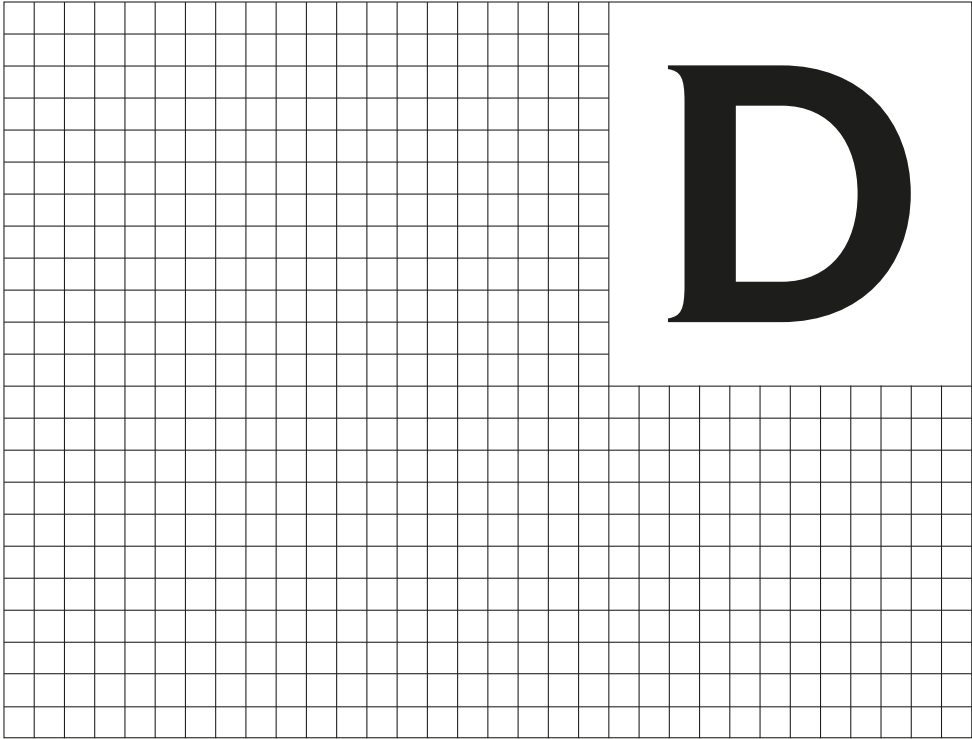
Quatre éléments sont pris en compte par la commission « International » pour examiner votre candidature qui ne sera étudiée que si votre dossier est complet :

- la qualité de votre portfolio (une séance de méthodologie sera proposée en décembre 2024),
- la lettre de motivation mentionne :
 - la motivation de tous les choix
 - l'intérêt pour les projets pédagogiques des universités choisies
 - l'intérêt pour la langue et/ou la culture des pays
- vos notes obtenues depuis le début de votre cursus en architecture,
- vos compétences linguistiques.

Il est rappelé les principes de la sélection :

- elle se fait de manière collégiale,
- tous les 1^{er} choix sont examinés, puis les 2^e et ensuite les 3^e ;

- il n'existe pas de priorité d'une année du cursus en particulier sur les autres pour une mobilité qui se déroule en L3, M1 ou M2,
- il n'existe pas de priorité sur une destination pour les étudiants ayant déjà candidaté l'année précédente et n'ayant pas été retenus,
- pour les étudiants intégrant l'Énsa-PB en Master, seuls les excellents dossiers sont autorisés à faire une mobilité d'1 semestre en M2,
- une mobilité peut être refusée à un étudiant si la commission estime bénéfique de faire une année de plus à l'Énsa-PB avant de faire une mobilité.



D

direction des relations internationales

Au cours de votre mobilité, votre contact à l'école est la direction des relations internationales.

Anabel Mousset
*directrice des relations
internationales*
+33 (0)1 53 38 50 26
anabel.mousset@
paris-belleville.archi.fr

Isabelle Leconte
*responsable des étudiants
sortants*
+ 33 (0)1 53 38 50 27
outgoingstudents@
paris-belleville.archi.fr

Bianca Gonzalez
*responsable des étudiants
entrants*
+ 33 (0)1 53 38 50 28
incomingstudents@
paris-belleville.archi.fr

dossier de candidature mobilité d'études

La candidature se fait désormais principalement sur Taiga, et également sur le lien de dépôt.

● jusqu'au 6 janvier 2025 au plus tard :

— dans votre portail personnel Taiga, onglet mobilité : sélectionner vos 3 choix de destination par ordre de préférence et pour chaque choix la période de mobilité souhaitée.

Déposer dans vos fichiers personnels :

— Dans "mobilités sortantes - fiche de renseignement" : fiche de renseignement à télécharger sur le site intranet après la réunion du 24 octobre 2024

voir lettre de motivation p.34

— Dans "mobilités sortantes - lettre motivation" : lettre de motivation

— Dans "mobilités sortantes - CV" : il doit retracer votre parcours, votre niveau de connaissance linguistique et vos connaissances des outils informatiques

voir contrat pédagogique p.18

— Dans "mobilités sortantes - contrat pédagogique" : projet de contrat pédagogique à télécharger sur le site intranet

— Dans "mobilités sortantes - test langue" : résultats des tests de langue si exigés par le ou les établissements choisis (3 choix concernés)

— Dans "mobilités sortantes - RIB" : relevé d'identité bancaire à votre nom et adresse lisible.

● Jusqu'au 5 février 2025 au plus tard :

voir portfolio p.47

— portfolio : le déposer sur le lien « déposer son portfolio » sur l'intranet du site de l'Énsa-PB (Rubrique International / partir en mobilité / documents à télécharger).

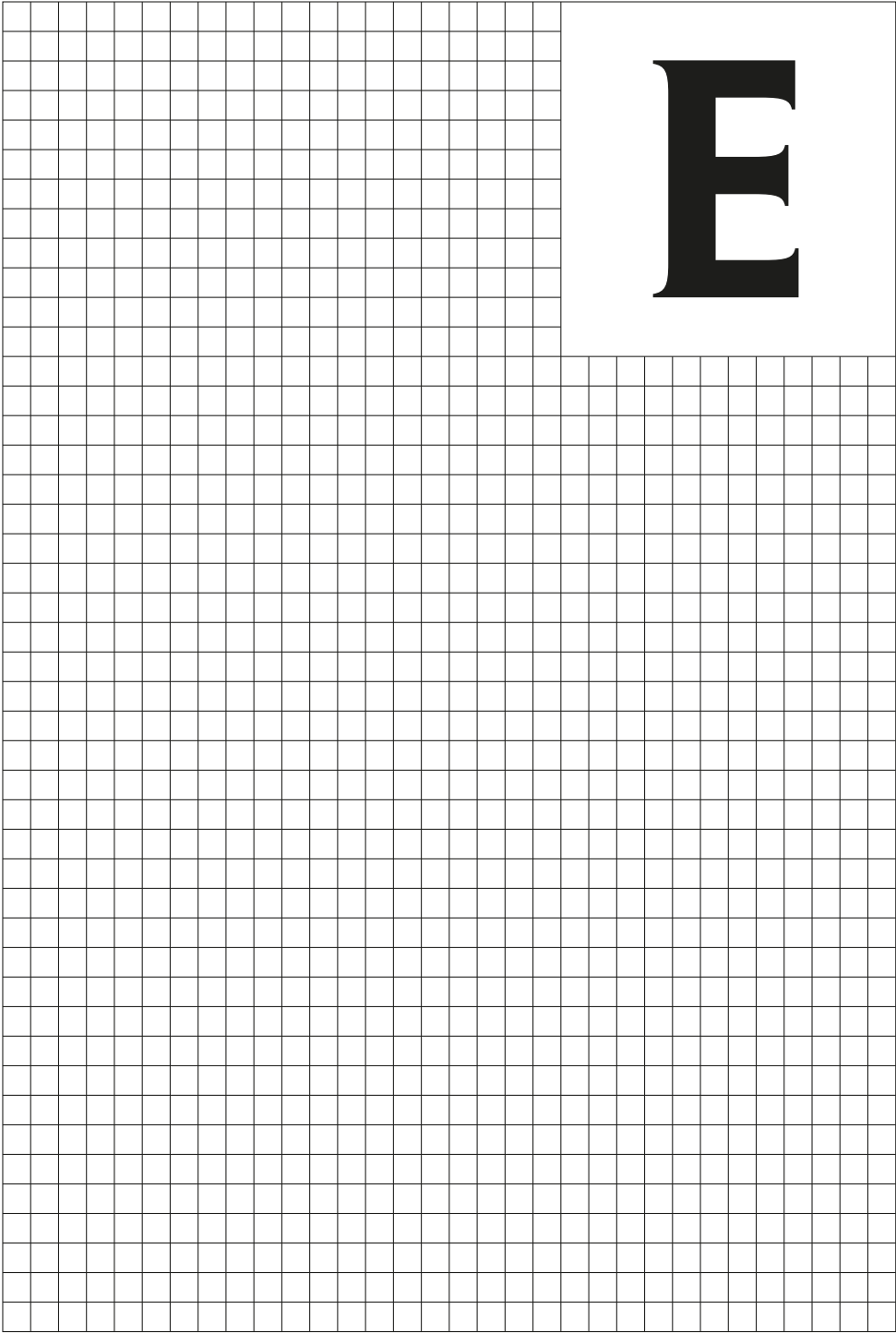
— Les notes sont téléchargées directement par la direction des RI.

La candidature ne sera pas examinée si ces documents sont manquants.

Merci de nommer vos documents ainsi :

nom.prenom_nom_du_document

(exemple dupond.lea_fiche_candidature)



E

équivalences et crédits à valider mobilité d'études

Le principe est de rapporter 30 ECTS par semestre, 60 ECTS pour une année.

- Pour certaines universités un système d'équivalence a été mis au point par l'Énsa-PB et sera transmis aux étudiants concernés.
- Pour les autres universités n'ayant pas prévu d'équivalence avec le système ECTS, on se réfère au nombre d'heures de cours encadrés, suivis et validés par l'université partenaire. Il est également tenu compte des critères de validation de l'établissement partenaire. Le nombre d'heures encadrées peut donc différer de celui retenu à l'Énsa-PB.

Pour une mobilité au S2 de la Licence 3 vous pouvez déduire les 3 ECTS correspondants au rapport d'études que vous devez rendre en fin de semestre.

Pour une mobilité en Master 1: vous pouvez déduire 5 ECTS/semestre correspondant au séminaire que vous devez suivre à Belleville.

En M2, cela correspond à 8 ECTS avec la soutenance.

Ces déductions de crédits doivent être signalés clairement par mail à la direction des relations internationales à : outgoingstudent@paris-belleville.archi.fr

Année	ECTS	Nombre d'heures encadrées
2 ^e année	60 ECTS	740 heures par an
3 ^e année	60 ECTS	620 heures par an + stage
4 ^e année	60 ECTS	700 heures par an
5 ^e année 1 ^{er} semestre	30 ECTS	250 heures par semestre

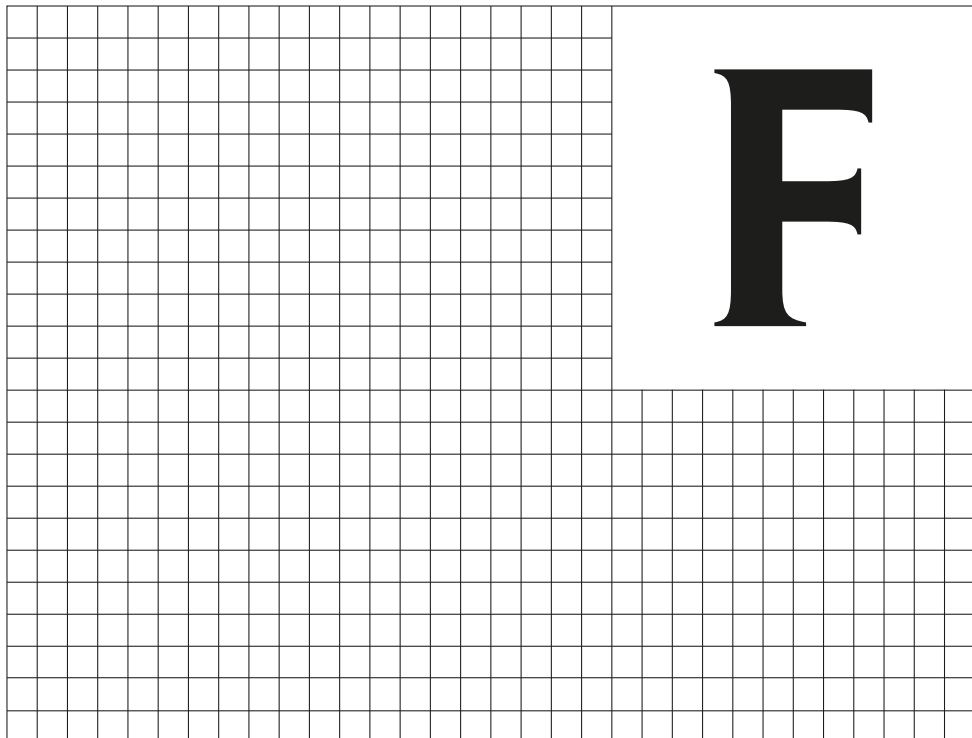
Le tableau indicatif des équivalences est mis à disposition en ligne sur l'intranet.

Nous vous rappelons l'importance des faire valider votre plan de cours auprès de la direction des RI en amont ou au début de votre mobilité.

Pour pouvoir partir en mobilité, vous devez avoir obtenu les 60 ECTS validant l'année universitaire précédente, ce qui implique d'avoir validé tous les studios.

Votre candidature sera examinée par les membres de la commission « International » de l'Énsa-PB. Les décisions prises après avis de cette commission sont souveraines et irrévocables. La sélection de l'Énsa-PB pour une destination ne préjuge pas de l'acceptation du dossier par l'école choisie, qui peut appliquer son propre système de sélection.





formalités administratives

Avant de partir, vous devez effectuer un certain nombre de formalités indispensables.

Papiers d'identité

Vérifiez à l'avance que vos papiers d'identité sont en cours de validité.

- Pour l'Union européenne, en principe, une carte nationale d'identité est suffisante.
- Pour les autres destinations, un passeport est généralement nécessaire. Attention ! N'oubliez pas de vérifier la durée de validité de votre passeport au regard de vos dates de séjour (certains pays exigent, par exemple, une durée de validité du passeport supérieure à la durée envisagée de la mobilité). Si vous n'avez pas de passeport, veillez à anticiper les délais de rendez-vous et de délivrance.

Visas

Pour la plupart des pays extérieurs à l'Union européenne, un visa est nécessaire.

Selon votre destination, vous devez vous renseigner auprès de l'ambassade compétente ou sur son site internet. Là aussi, méfiez-vous, les formalités peuvent être plus ou moins longues, et même parfois pénibles. Ne vous y prenez pas au dernier moment !

voir également santé p.50

Sécurité sociale

Le régime étudiant de sécurité sociale a disparu au 31 août 2019.

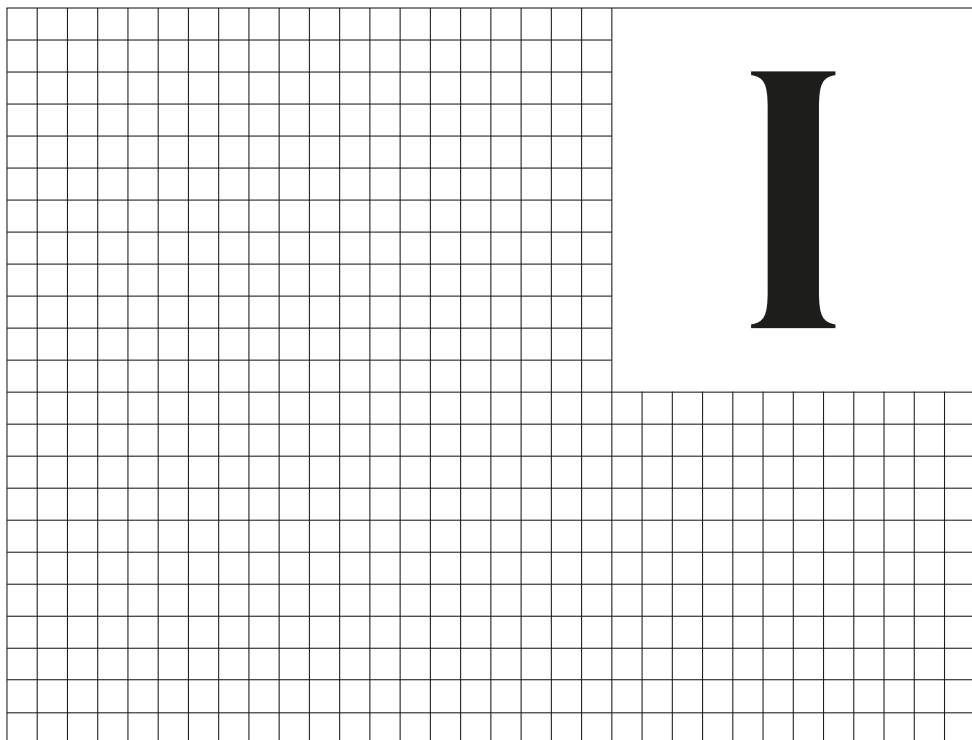
À cette date, tous les étudiants précédemment rattachés à une mutuelle étudiante pour leur sécurité sociale ont été automatiquement rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu d'habitation. Les mutuelles étudiantes, poursuivront, aux côtés de l'Assurance Maladie, leurs actions de prévention santé et continueront à proposer des compléments santé spécifiquement adaptées aux étudiants.

Pensez à mettre à jour votre carte Vitale et à ouvrir un compte « ameli » sur le site de l'assurance maladie en ligne (ameli.fr).

Quelle que soit votre destination, vous devrez bénéficier d'un niveau de couverture adéquat en matière de protection sociale et de responsabilité civile pendant votre séjour à l'étranger.

Assurance responsabilité civile

Une assurance responsabilité civile est obligatoire dans tous les cas. Vous devez vous renseigner auprès de l'organisme assurant votre habitation principale. Les polices d'assurance comprennent en général une couverture responsabilité civile. Assurez-vous qu'elle vous couvre bien à l'étranger.



intranet

Vous vous connectez sur l'intranet du site de l'école
www.paris-belleville.archi.fr:

- cliquez sur l'onglet « connexion » en haut à droite de la page d'accueil puis renseignez vos identifiants taiga ;
 - allez ensuite dans la rubrique international/partir en mobilité /documents à télécharger et consulter
www.paris-belleville.archi.fr/international/partir-en-mobilite/procedures/documents-a-teecharger-consulter/
- Vous y trouverez :

- les documents pour vous informer sur les différentes destinations,
- les documents à télécharger pour votre candidature,
- le lien pour déposer votre portfolio,
- le lien pour déposer vos documents de retour de mobilité.

Inscription à l'Énsa-PB en période de mobilité

Avant votre inscription, vous devez obligatoirement vous acquitter de la contribution « Vie étudiante et de campus » (CVEC) en ligne.

Quelle que soit votre destination, vous devez obligatoirement vous inscrire administrativement à l'Énsa-PB qui reste votre école, vous n'aurez pas à acquitter les droits d'inscription dans l'école partenaire. Les réinscriptions se font en ligne via le portail étudiant de Taïga au cours du mois de juillet et les premiers jours de septembre. Vous êtes donc invité à vous connecter à l'adresse suivante www.archi-étudiant.fr

Vous recevrez les informations de la part de la direction des études.

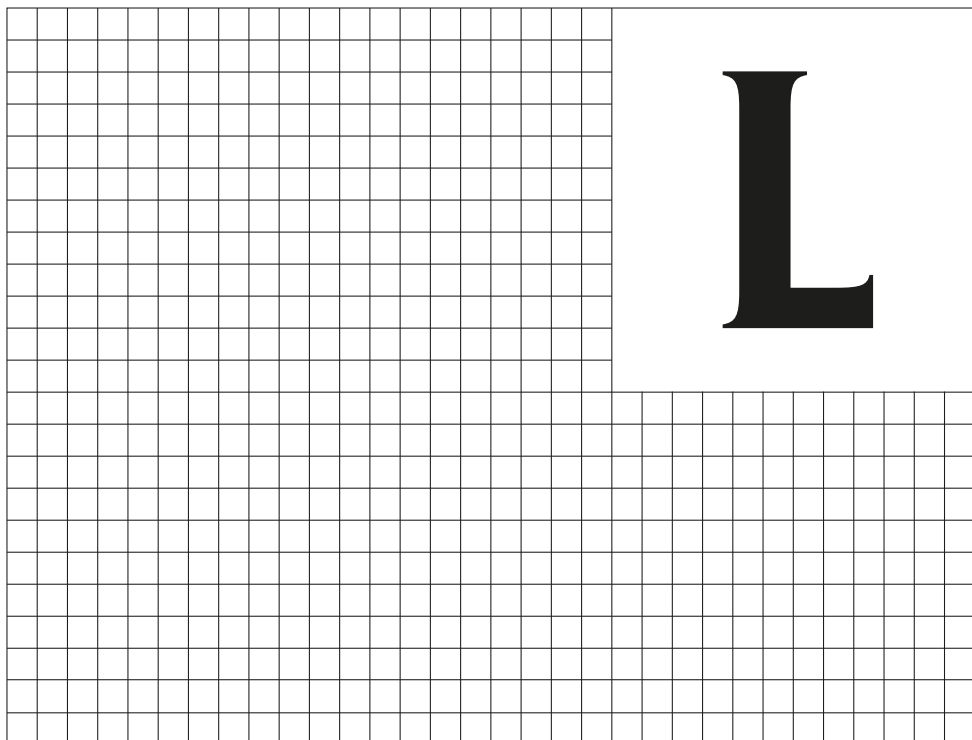
Inscription dans l'école partenaire

Une fois votre candidature retenue par la commission « International », la direction des relations internationales (DRI) procède à votre nomination auprès de l'école étrangère. Celle-ci prendra contact directement avec vous pour vous donner la procédure d'inscription. Vous pouvez également vous renseigner sur Internet.

Les calendriers de nomination et d'inscription sont différents selon les partenaires et peuvent s'échelonner sur plusieurs mois. La direction des RI vous informe quand votre nomination est faite.

Les inscriptions s'effectuant en ligne, il est important d'avertir la DRI lorsque vous aurez effectué la vôtre.

Lorsque vous recevez la lettre d'acceptation de l'école étrangère, vous devez en transmettre impérativement une copie à la direction des relations internationales.



langues

La maîtrise de la langue du pays d'accueil est un facteur important de réussite et peut être un critère de choix.

Cours de langues

Les niveaux de langue requis par certaines universités sont présentés dans la liste des partenariats Erasmus+. D'une façon générale, pensez à anticiper votre inscription à des cours de langues.

Les cours de langue que nous vous conseillons de prendre seront validés à concurrence de 2 ECTS maximum par semestre de mobilité et devront figurer sur le relevé de notes.

Un cours intensif de langue d'une semaine est susceptible de vous être proposé par l'Énsa-PB, en allemand, espagnol, italien et portugais, en amont de votre mobilité en juillet. Un cours hebdomadaire d'allemand (le samedi) pourra vous être proposé au S2.

À Paris, vous pouvez suivre des cours de langues auprès :
— des Instituts culturels des pays concernés : www.ficep.info
— de la Mairie de Paris. Consulter le site internet : www.paris.fr

voir dossier de candidature p.24

La direction des relations internationales vous tiendra informés après la sélection des candidatures.

Test de langues

- Pour les destinations du programme Erasmus + :
 - vous avez la possibilité de faire un test de niveau au début ou en cours de mobilité et avoir accès aux ressources en ligne sur le site de EU Academy. Vous devez vous créer un compte EU Login et vous connecter ensuite : academy.europa.eu/local/euacademy/pages/course/community-overview.php?title=learn-a-new-language
- Pour les destinations requérant un niveau certifié de langue, vous devrez effectuer les tests de langue en amont de votre candidature.

Pour vous aider, vous pouvez accéder au guide suivant : academy.europa.eu/courses/welcome-to-the-eu-academy

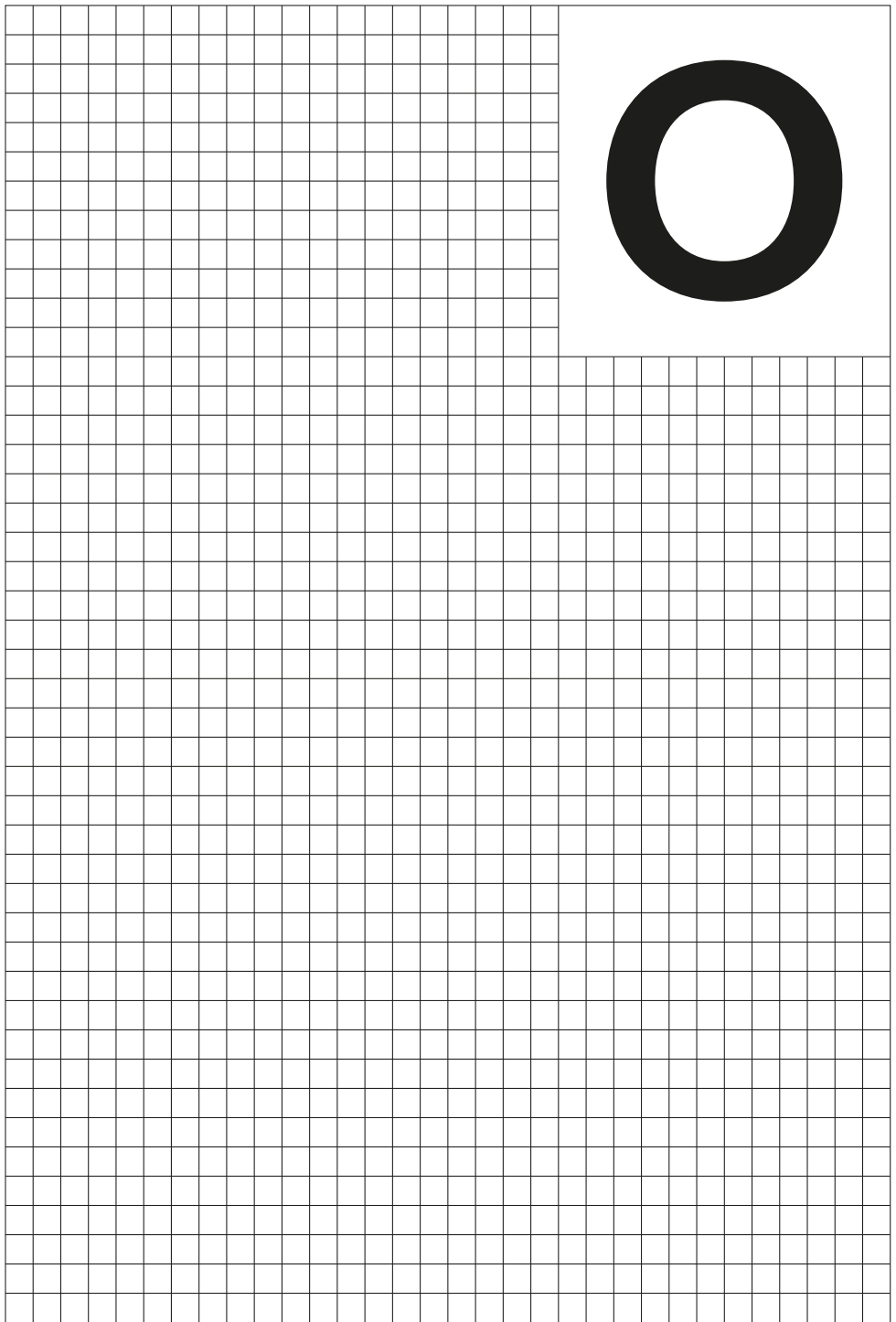
L'Énsa-PB prend en charge un seul test de langue (remboursement à partir de mars 2025) sur présentation d'un justificatif.

L

lettre de motivation mobilité d'études

Elle est une pièce essentielle de votre dossier. Elle doit :

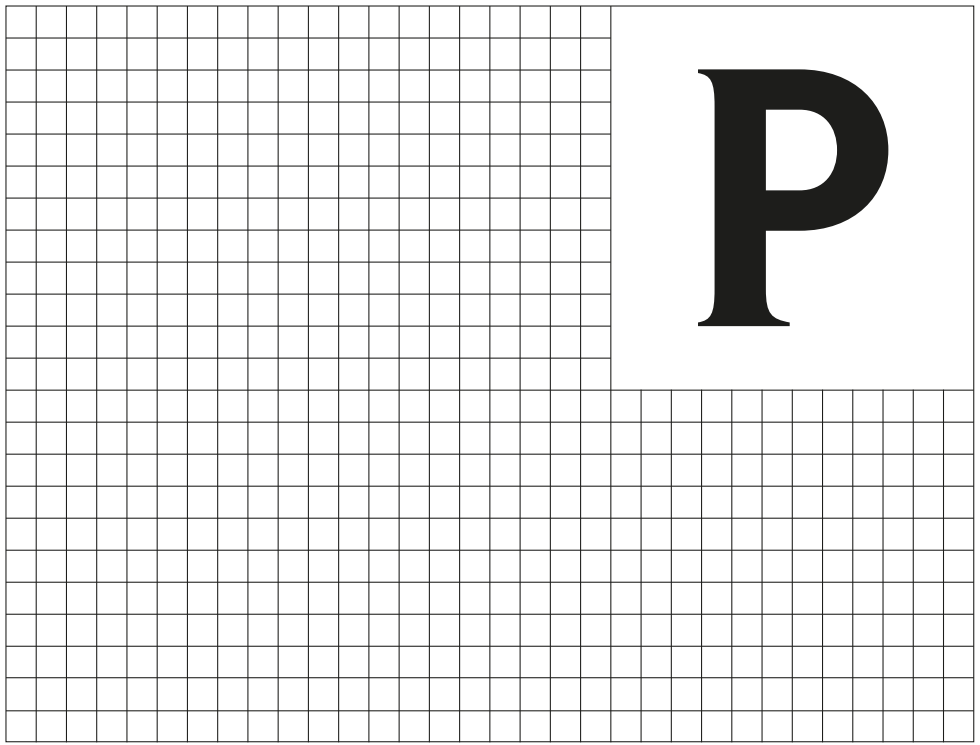
- s'adresser aux membres de la commission qui sélectionne votre dossier,
- être rédigée en français (une seule lettre pour les trois choix),
- expliquer les motivations de votre souhait de partir en mobilité. Elles peuvent être d'ordre culturel, pédagogique et linguistique.
- Préciser les raisons qui ont motivé le choix de vos 3 destinations. Prendre connaissance du contenu pédagogique des programmes des écoles dans lesquelles vous souhaitez étudier.



obligations de retour mobilité d'études

Pour les étudiants en mobilité Erasmus, le paiement du dernier versement de l'aide financière Erasmus + ne s'effectuera qu'à certaines conditions.

- Compléter et soumettre un rapport du participant en ligne après une période de mobilité, dans un délai de 30 jours calendaires suivant la réception de la notification invitant à le faire.
- Pour valider vos crédits vous devrez nous faire parvenir un dossier de retour de mobilité qui vous sera adressé par voie électronique avant la fin de votre mobilité.
- Les documents suivants doivent être déposés sur le lien qui vous sera envoyé et accessible sur intranet:
 - la fiche enseignements,
 - la fiche vie quotidienne,
 - le récapitulatif des enseignements validés, signé,
 - l'attestation de présence,
 - relevé de note officiel,
 - le rapport de mobilité relatant votre expérience à l'étranger,
 - une planche en format A1 en PDF.
- Nous vous encourageons à être présents lors de l'inauguration, fin octobre, par l'École présentant les travaux des étudiants revenus de mobilité.
- Par ailleurs, il vous est demandé d'être personne référente pour les étudiants étrangers issus de l'école dans laquelle vous avez effectué votre mobilité et d'aider et informer les étudiants sélectionnés pour une mobilité dans le même établissement.



partenariats pour la mobilité d'études

- Liste des universités partenaires dans le cadre d'Erasmus + p.38-42
- Liste des universités partenaires hors Erasmus + p.43-46

		Test de langue à fournir dans le dossier de candidature (-de 3 ans)	nb de places total pour la durée maximum	points d'attention	durée max
année de cursus	niveau de langues				
Allemagne					
Berlin	Université technique de Berlin Technische Universität Berlin	allemand – B1 obligatoire pour tous + anglais B2 CEFR ou équivalent si choix cours en anglais le justificatif officiel des tests doivent être fournis en anglais ou allemand	2	1 an	
Bochum	Université de sciences appliquées de Bochum Hochschule Bochum	allemand - anglais B1	2	1 semestre	
Dresde	Université technique de Dresde Technische universität Dresden	allemand B1 – anglais B1 si choix cours en anglais	2	1 an	
Munich	Technische Universität München	allemand B1 – anglais B1 si choix cours en anglais certification faite par un enseignant possible	2		
Stuttgart	Université de Stuttgart Universität Stuttgart	Pour les cours en allemand : allemand – A2 + anglais B2 (avec cours d'allemand obligatoire) ou allemand B1 pour les cours en anglais : anglais – B2 (cours d'allemand obligatoire si débutant) certification faite par un enseignant possible	3	1 an	
Autriche					
Graz	Université technique de Graz Technische universität Graz	allemand OU anglais – B2 (- 2 ans)	1	1 an	
Belgique					
Anvers	Université d'Anvers Universiteit Antwerpen	M1 anglais – B2 (ou équivalent : TOEFL 79/80, IELTS 6.5)	2	1 an	
Bruxelles	Université catholique de Louvain (Bruxelles, Louvain, Tournai)	M français	2	1 an	

Bulgarie						
Sofia	Université d'architecture Universitet po arhitektura, Stroitelstvo i Geodezia	anglais B1	X		2	1 an
Danemark						
Aarhus	Université d'Aarhus	TOEFL: 577 (PBT) ou 91 (iBT) ou CPE (Certificate of Proficiency in English) (Level C2) M1 ou CAE (Certificate in Advanced English) (Level C1) ou IELTS : 6.5	X	1 an fortement conseillé	2	1 an
Espagne						
Barcelone	Université polytechnique de Catalogne Universitat Politècnica de Catalunya (UPC)	espagnol – B1		enseignement aussi en catalan 1 an ou SI	2	1 an
Madrid	Université polytechnique de Madrid Universidad Politécnica de Madrid	espagnol – B1			3	1 an
Madrid	Université d'Alcala Universidad de Alcala	espagnol – B1	X		2	1 an
San Sebastian	Université du pays basque Universidad del país Vasco	espagnol – A2			3	1 an
Séville	Université de Séville Universidad de Sevilla	espagnol – B1	X		2	1 an
Valladolid	Université de Valladolid Universidad de Valladolid	espagnol – B1	X		1	1 an
Finlande						
Helsinki	Université d'Aalto Aalto-yliopisto	anglais – B2			1	1 an
Oulu	University of Oulu	anglais – B2 (certificat par enseignant d'anglais)			2	1 an

		année de cursus	niveau de langues	Test de langue à fournir dans le dossier de candidature (-de 3 ans)	points d'attention	nb de places total pour la durée maximum	durée max
Grèce							
Athènes	Université technique nationale d'Athènes National technical university of Athens (NTUA)	M	anglais - B2 (certificat délivré par un enseignant d'anglais de l'Ensa-PB est accepté)	X		1	1 an
Irlande							
Dublin	Collège universitaire de Dublin University college Dublin	S8 conseillé	anglais - B1		lettre de recommandation à fournir pour l'inscription	1	1 semest.
Limerick	Université de Limerick University of Limerick		anglais - B2 (Il peut s'agir d'une lettre de la DRI de l'étudiant attestant de son niveau de langue)	X		2	1 an
Italie							
Florence	Université de Florence Università degli Studi di Firenze		italien - B1 + anglais - B2 si choix de cours en anglais	X		2	1 an
Gênes	Université de Gênes Università degli Studi di Genova		italien - A2 et anglais - B2 si choix de cours en anglais (pas de test à fournir)	X		1	1 an
Milan	Polytechnique de Milan Politecnico di Milano	M	italien - B1 et anglais - B2			2	1 an
Naples	Università degli Studi di Napoli Federico II		Italien - B1			2	1 an
Rome	Université de Rome Tre Università degli Studi Roma Tre		italien - B1 anglais - B1			3	1 an
Rome	Université de Rome « La Sapienza » Università degli Studi di Roma « la Sapienza »		italien et anglais intermédiaire (pas de test à fournir)			2	1 an
Turin	Polytechnique de Turin Politecnico di Torino		italien - B1 anglais - B2			2	1 an

Venise	Université de l'institut universitaire d'architecture de Venise Università di Venezia (IUAV)	italien – A2 anglais – B2	3	1 an
Norvège				
Oslo	École d'architecture et de design d'Oslo Arkitekttur – OC Designskolen oslo (AHO)	M anglais – TOEFL 80 points ou IELTS 6.5	X	2 1 an
Trondheim	Université norvégienne de science et de technologie Norges teknisk-naturvitenskaplige universitet (NTNU)	M anglais – B2/C1	2	1 an
Pays-Bas				
Delft	Université technique de Delft Technische universiteit Delft	L : 1 ^{er} semestre M : 1 ^{er} ou 2 ^e semestre anglais – C1 attestation par un enseignant possible	X	4 1 semestre
Pologne				
Cracovie	Université technique de Cracovie Politechnika Krakowska	anglais B2 (CUT english language exam)	X	2 1 an
Portugal				
Lisbonne	Université de Lisbonne Universidade tecnica de Lisboa	portugais	1	1 an
Lisbonne	ISCTE	portugais – B2 / anglais - B2	2	1 an
Porto	Université de Porto Universidade do Porto	portugais – A2	3	1 an
République Tchèque				
Prague	Université technique de Prague Czech technical University in Prague	M anglais – B2	X	1 1 an

		année de cursus	niveau de langues	Test de langue à fournir dans le dossier de candidature (-de 3 ans)	points d'attention	nb de places total pour la durée maximum	durée max
Roumanie							
Bucarest	Université d'architecture et d'urbanisme de Bucarest « Ion Mincu »		anglais – B2	X		2	1 an
Cluj-Napoca	Université technique de Cluj Napoca Universitatea Tehnica din Cluj-Napoca		anglais – B1	X		2	1 an
Royaume-Uni							
Glasgow	École d'art de Glasgow The Glasgow school of Art	L3/M	anglais – B2 : IELTS (academic) 6.0 (min 5.5) ou TOEFL (iBT) 72-79 au total (min 17 écoute, 18 lecture, 20 oral et 19 écrit)	X	1 an ou 51 lettres de recommandation à fournir pour l'inscription	1,5	1 an
Oxford	Université d'Oxford Brookes Oxford Brookes University	L3	anglais Licence : IELTS 6.5 au total (6.0 lecture et écrit, 5.5 écoute et conversation) Master : IELTS - 6 à 7 au total (6.0 lecture et écrit, 5.5 écoute et conversation)	X		2	1 an
Suède							
Göteborg	Institut de technologie de Chalmers Chalmers university of technology	M	anglais – B2		1 semestre	2	1 semest.
Stockholm	Institut royal de technologie Kungliga tekniska Högskolan (KTH)	M	anglais – B2			3	1 an
Umea	Umea Universitet	L2/M1	anglais – B2			1	1 an
Turquie							
Ankara	Université technique du Moyen Orient Orta Dogu teknik universitesi		anglais – B1 ou TOEFL IBT 79	X		1	1 an
Bursa	Université Uludag Uludag universitesi		anglais			1	1 an
Istanbul	Université des Beaux arts Mimar Sinan Mimar Sinan Güzel Sanatlar universitesi		anglais			2	1 an

partenariats hors Erasmus

		Test de langue à fournir dans le dossier de candidature (-de 3 ans)	points d'attention	nb de places total pour la durée maximum	durée max
Argentine - départ décalé possible					
La Plata	Universidad nacional de La Plata Universidad Nacional de La Plata	X		2	1 an
Australie - départ décalé possible					
Sydney	University of Sydney				
		anglais - CI OU IELTS 6.5 (le TOEFL ne suffit pas pour le visa)	X	2	1 an
Brésil - départ décalé possible					
Rio	Université fédérale de Rio de Janeiro Universidade Federal do Rio de Janeiro			2	1 an
Salvador	Faculté d'architecture			2	1 an
Sao Paulo	Université de Sao Paulo Universidade de Sao Paulo			3	1 an
Canada					
Montréal	Université du Québec - UQAM			2	1 an
Montréal	Université de Mc Gill Mc Gill university	undergraduate : attestation enseignant autorisée graduate : anglais CEFR C1/C2 ou IELTS 6.5 (avec minimum de 6 dans chaque section du test) ou TOEFL 90 (avec 21 minimum dans chaque section du test) Duolingo english test 125 au minimum	X	2	1 an
Montréal	Université de Montréal - UDM		1 année	2	1 an

Canada (suite)		Test de langue à fournir dans le dossier de candidature (-de 3 ans)	points d'attention	nb de places total pour la durée maximum	durée max
Toronto	Université de Toronto University of Toronto	Johhn Daniels Faculty : TOEFL IBT 100 au total avec 22 écrit ou IELTS 6.5 au total avec aucun score en dessous de 6.0 Duolingo English Test : minimum de 120 <i>https://inboundvisiting.utoronto.ca/inbound-exchange/english-requirements/</i>	X	lettres de recommandation 1,5	1 an
Chili - départ décalé possible					
Santiago	Université du Chili Universidad de Chile	espagnol – B1		4	1 an
Corée du sud - départ décalé possible					
Séoul	Université Hanyang Hanyang University	L M si ok pour suivre des cours en L	anglais IELTS 5.5 - TOEIC 785 - IBT 72 - ITP 543 (info sheet spring 2024)	X	3 1 an
Séoul	Université de Kyung Hee Kyung Hee University	L pour M voir avec l'université	anglais TOEFL 82 - IELTS 6.5 - TOEIC 730	2	1 an
États-Unis					
Austin	Université d'Austin au Texas Austin school of architecture	anglais TOEFL IBT 79 ou IELTS 6.5	X	1 ^{er} semestre exigences financières demandées par l'université 2	1 semestre

Inde				
Ahmedabad	Centre de planification environnementale et Université technologique CEPT University	M	anglais	1 1 an
Israël				
Jérusalem	Académie des arts et du design de Bezalel The Bezalel academy of arts and design		anglais - B2/C1	2 1 semestre
Japon - départ décalé possible				
Tokyo	Université des Sciences de Tokyo Tokyo University of science (TUS)		cours surtout en japonais	3 1 an
Tokyo	Institut de technologie de Shibaura Shibaura institute of technology (SIT)		anglais B2 ou équivalent attestation possible	3 pour le sandwich programme et 3 pour le research programme
Liban				
Beyrouth	Académie libanaise des Beaux-Arts		français	2 1 an
Mexique				
Mexico	Université nationale autonome de Mexico UNAM		espagnol - B1 CEFR ou équivalent - attestation possible	3 1 an
Pérou - départ décalé possible				
Lima	Université catholique du Pérou La Pontificia universidad católica del Perú		espagnol - B2	2 1 an

		année de cursus	niveau de langues	Test de langue à fournir dans le dossier de candidature (-de 3 ans)	points d'attention	nb de places total pour la durée maximum	durée max
Suisse							
Berne	Haute école spécialisée bernoise	M	allemand / anglais au moins B2			2	1 an
Genève	Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture	M	français			2	1 an
Lausanne	École polytechnique fédérale de Lausanne		français ou anglais B2 (si choix cours en anglais)			2	1 an
Mendrisio	Université de la Suisse italienne Università della Svizzera italiana		italien / anglais		exigences financières demandées par l'université à l'inscription	2	1 an
Muttenz	Grande école d'architecture, de construction et de géomatique Hochschule für Architektur, Bau und Geomatik	L3	anglais : Cambridge First A-B/ Cambridge Advanced / TOEFL IBT 79; paper based: 540; computer based: 213 / TOEIC 780 / IELTS 6 / attestation par enseignant d'anglais B2 Allemand: Goethe-Zertifikat B2 / telc B2 / attestation par enseignant d'allemand B2	X		1	1 an
Taiwan - départ décalé possible							
Tapei	Université nationale de technologie de Taipei National Taipei University of Technology		anglais			2	1 an
Thaïlande							
Bangkok	Université de Chulalongkorn Chulalongkorn University		TOEFL : IBT: 79, CBT: 213, PBT: 550 IELTS 6.0	X		4	1 an

portfolio en format A4

mobilité d'études

Il s'agit d'un document de communication portant sur votre travail universitaire et votre parcours personnel. Sa présentation est très importante mais doit rester simple. Il doit :

- obligatoirement être de format A4 en PDF,
- ne pas dépasser 100 méga octet et une trentaine de pages,
- être rédigé en français
- faire l'objet d'une mise en page soignée (typographie, codification, texte...) afin de constituer le début d'un « book » qui sera complété par la suite,
- les documents scannés et réduits doivent être de bonne qualité afin qu'ils soient compréhensibles.

Réaliser ce portfolio s'apparente à un projet. Il n'est pas inutile de faire des essais et de se documenter. Un texte introductif peut être utile ainsi qu'un sommaire. C'est également l'occasion, à la fois objective et subjective, d'effectuer un bilan sur votre conception de l'architecture et sur votre relation à l'architecture.

Ce portfolio doit rendre compte de votre personnalité et de votre parcours pédagogique. Il doit s'appuyer sur :

- des travaux réalisés dans le cadre des enseignements de l'école :
 - principalement les travaux concernant le projet d'architecture et sa mise en forme,
 - des études menées dans d'autres champs, sous forme analytique, graphique ou textuelle. Par exemple, une analyse constructive peut rendre compte d'une démarche intéressante tout comme un texte synthétique produit dans le domaine des sciences humaines ;
 - des travaux d'art plastique, etc.
- Des travaux annexes menés en parallèle ou précédant l'engagement universitaire. Ils doivent être mis en relation avec le champ architectural. Par exemple, une pratique de la photographie, de la peinture, du dessin, du relevé, des approches ethnographiques, des voyages, des engagements sociaux ou associatifs... peuvent, à condition de les relier à l'architecture, figurer de façon complémentaire dans votre portfolio.

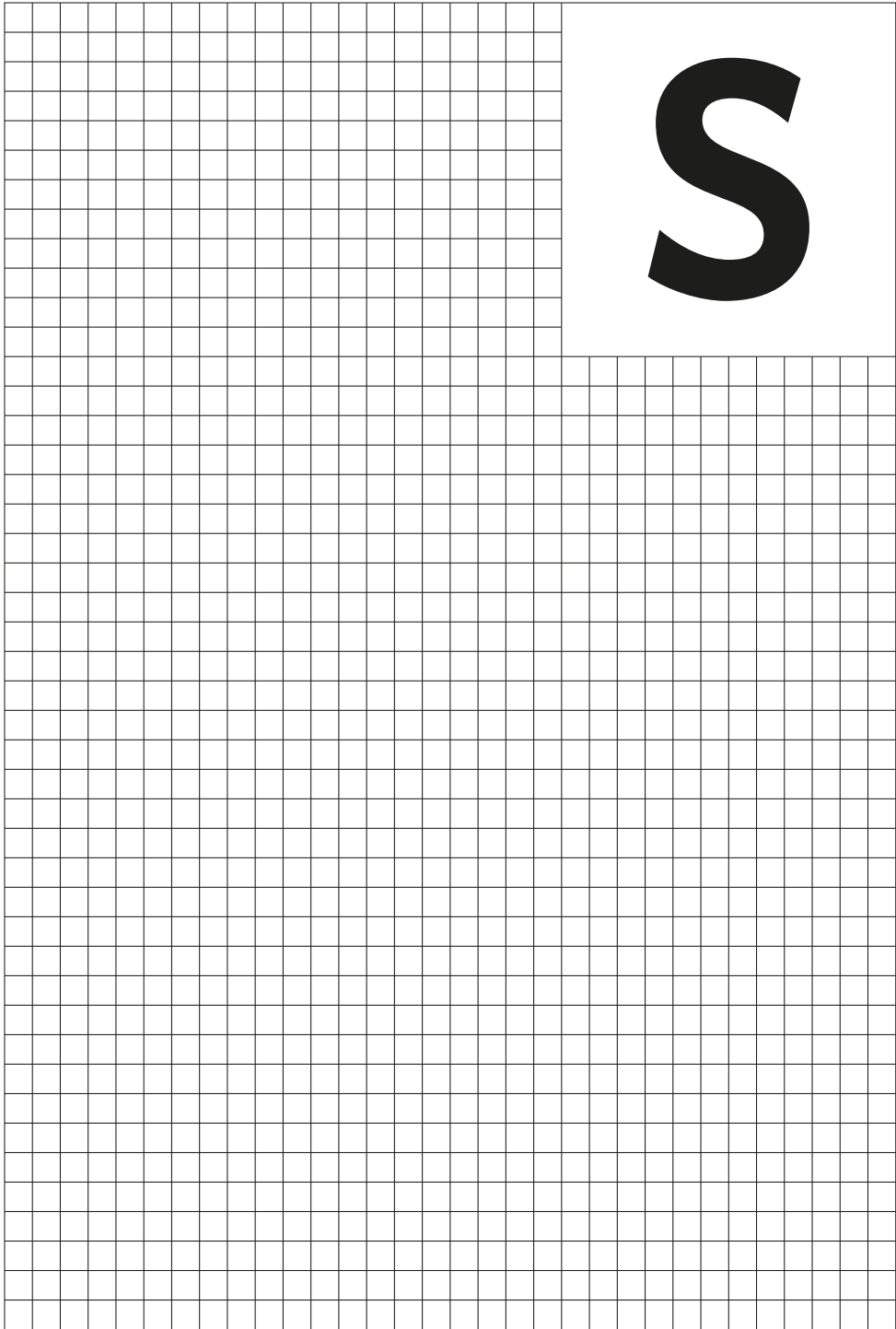
● Des stages ou des expériences professionnelles diverses

Des documents montrant un investissement personnel dans la dimension pratique des métiers de l'architecture peuvent fournir le support d'une présentation personnelle : chantiers, encadrement pédagogique, animation culturelle, une expérience de guide dans le bâtiment, en agence, etc.

Il ne s'agit pas de dire que vous avez exercé telle ou telle activité de telle date à telle date, mais de rendre compte d'un intérêt, de montrer comment vous avez exercé votre regard, comment vous avez compris ou dépassé les enjeux de ce que vous aviez à faire, quelle est votre approche de l'architecture.

● Sur des travaux d'écriture ou de lecture

De courts textes rédigés personnellement, des extraits de textes qui vous ont marqués peuvent figurer dans votre dossier. Ils servent à expliquer votre démarche au lecteur, à faire comprendre les matériaux extérieurs sur lesquels s'appuient votre pensée. Vous pouvez utilement croiser texte et image dans une recherche de sens et d'explication.



S

voir également
covid-19 p.21
sécurité sociale p.30

Lorsque votre mobilité se déroule dans un pays membre de l'Espace économique européen, vous êtes couvert par votre régime de sécurité sociale, pour la prise en charge des soins imprévus et médicalement nécessaires. Pour ce faire, vous devrez impérativement demander auprès de votre organisme d'assurance-maladie, avant votre départ en mobilité, la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Vous devrez fournir une copie de cette carte lors de la signature du contrat de mobilité. Une copie devra également être présentée à votre université d'accueil.

Lorsque votre mobilité se déroule dans un pays non-membre de l'Espace économique européen, si vous êtes amené à engager des frais de santé à l'étranger, vous pourrez être remboursé auprès de la mutuelle qui vous tient lieu de Caisse de Sécurité Sociale étudiante, au retour et sur présentation des justificatifs. Le remboursement se fera alors sur la base des tarifs de soins français, des écarts importants pouvant exister.

Pour le Québec, il faut vous procurer le formulaire SE 401 Q 106 sur Internet. Lorsque vous l'aurez complété, vous devrez le faire signer par la direction des relations internationales et le transmettre à votre caisse d'assurance-maladie.

Si vous n'avez pas la nationalité française, vous devez impérativement souscrire au régime étudiant québécois en arrivant sur place.

Assurance santé complémentaire

Lors d'un rapatriement ou d'une intervention médicale spécifique, la couverture assurance maladie peut s'avérer insuffisante. Une assurance santé complémentaire spécifique (souvent appelée « pack international »), valable pour le pays et la durée de la mobilité, auprès de l'organisme de votre choix (mutuelle étudiante, mutuelle des parents, compagnie privée ad hoc) peut s'avérer fort utile, vous êtes donc invité à contacter votre mutuelle pour en contracter une.

Conditions sanitaires d'entrée dans le pays de mobilité

Il vous appartient de vous informer sur les conditions d'entrée spécifiques du pays de mobilité.

Ministère des affaires étrangères
[www.diplomatie.gouv.fr/fr/
conseils-aux-voyageurs/conseils-
par-pays-destination/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)

Vous trouverez toutes les informations nécessaires par pays sur le site du ministère des affaires étrangères: diplomatie.gouv.fr

Covid-19

Pour connaître la situation sanitaire dans les pays d'accueil, consulter le site du ministère des affaires étrangères.

Vaccinations

Pour certaines destinations, des vaccins spéciaux peuvent être nécessaires. Renseignez-vous auprès de l'Institut Pasteur (tél.: 01 45 68 80 00).

Institut Pasteur

pasteur-lille.fr/centre-prevention-sante-longevite/vaccins-et-voyages/

sécurité

S

Nous vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane, accessible sur le portail France Diplomatie, qui permet à tout ressortissant français, lors d'un voyage de se signaler gratuitement et facilement auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Une fois ses données saisies, le voyageur reçoit des recommandations de sécurité par SMS ou courriel et est contacté en cas de crise.

France Diplomatie

pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html

Le portail Ariane a vocation à :

- recenser, en situation de crise, les Français déclarés présents dans la zone touchée;
- informer les ressortissants en les appelant directement ou par SMS;
- prévenir en cas d'urgence la personne de confiance, désignée par l'utilisateur, afin de donner, d'obtenir ou de recouper les informations relatives au voyageur.

stage

mobilité de stage

Durée : de 2 mois à 12 mois.

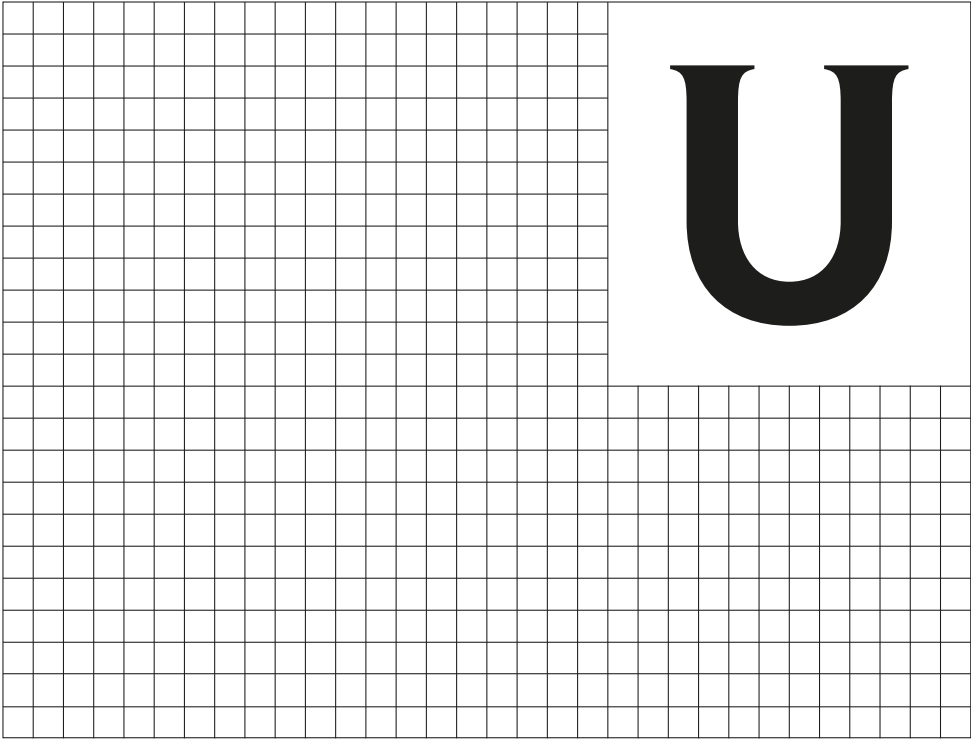
*Voir
aides financières pages 6-7
tableau p.8*

La mobilité peut s'effectuer sous la forme d'un stage dans une entreprise. Seuls les stages permettant de valider des ECTS sont éligibles aux bourses de mobilité.

Pour bénéficier d'une bourse erasmus, il est conseillé d'informer la direction des RI de sa volonté de faire un stage, si possible dès le mois de février pour l'année universitaire suivante.

Pour bénéficier de la bourse culture, vous devez déposer votre convention de stage signée à la direction des RI au plus tard le 15 septembre pour un stage au cours de l'année académique. Il est possible de déposer sa convention en janvier pour un stage au S2, mais sans garantie de disponibilité de bourse.

Les demandes de crédits aux différents organismes sont très contraintes.



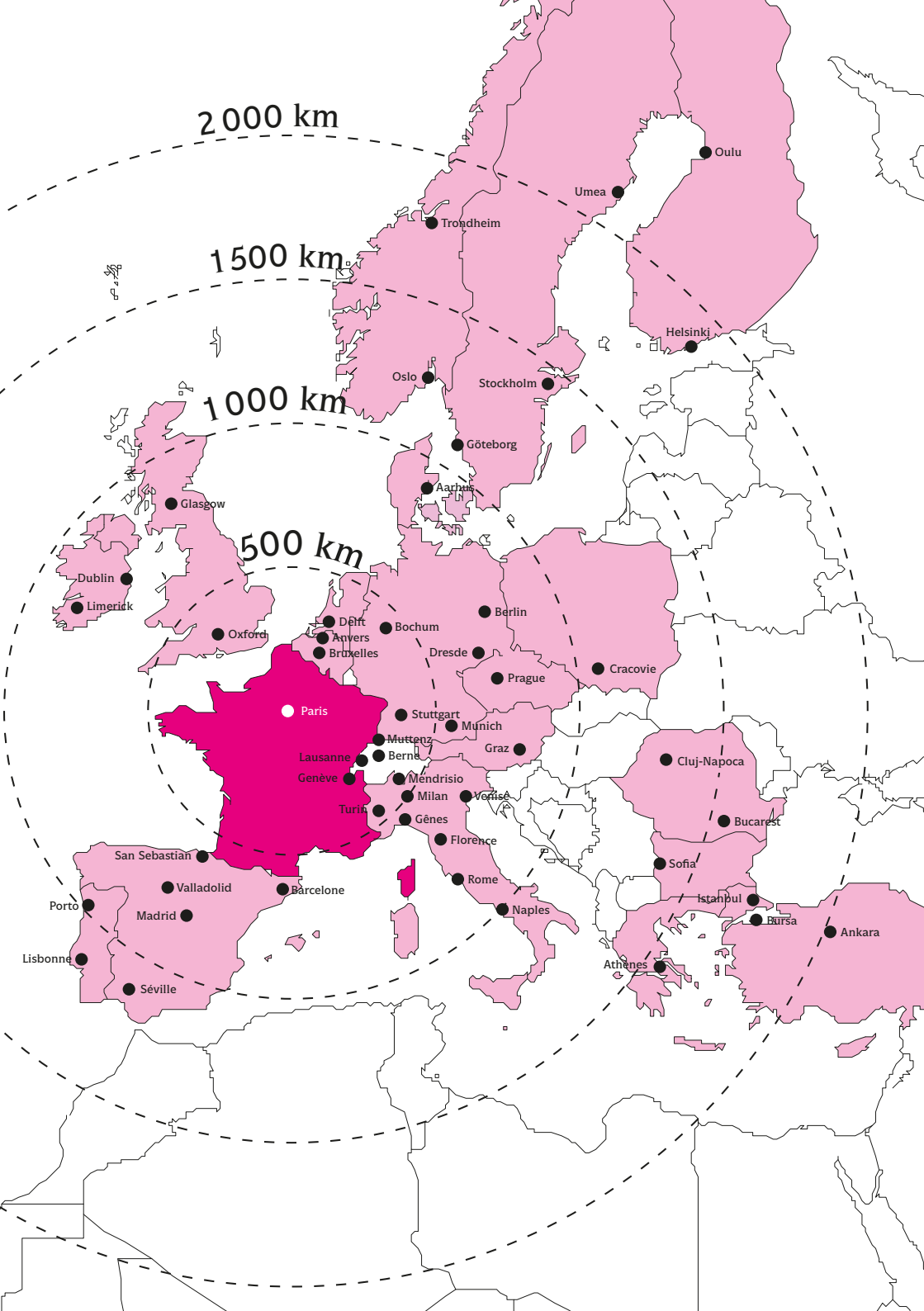
U

union européenne

Les pays qui font partie du programme Erasmus + sont les 27 pays de l'Union européenne actuelle (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) auxquels il faut ajouter les trois pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) ainsi que deux pays en procédure d'adhésion à l'Union européenne (Turquie et Macédoine du Nord).

**pays partenaires de l'Énsa-PB
dans le cadre du
programme Erasmus +**

Allemagne
Autriche
Belgique
Bulgarie
Danemark
Espagne
Finlande
Grèce
Irlande
Italie
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République Tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Suède
Turquie



annexes

liste des contacts

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2022-2023

Allemagne	Berlin	Clair Léna
Allemagne	Berlin	Desbiens Louise
Allemagne	Dresde	Costa Lilas
Argentine	La Plata	Naillon Paul
Australie	Sydney	Brassart Capucine
Australie	Sydney	Cinq fraix Stelio
Autriche	Graz	Neidlinger Ines
Belgique	Bruxelles	Delage Céline
Brésil	Rio	Le guellec Sarah
Brésil	Sao Paulo	Meau Lucas Rubio
Canada	Montréal – McGill	Calori Maxime
Canada	Montréal – McGill	Le hec Typhaine
Canada	Montréal – UDM	Elie Iefebvre Iris
Canada	Montréal – UDM	Ledaguenel Lou
Canada	Montréal – UDM	Tavel Agathe
Canada	Montréal – UQAM	Haziza Naomie
Canada	Montréal – UQAM	Laigneau Thomas
Chili	Santiago	Akesbi Thomas
Chili	Santiago	Bataille Théophile
Chili	Santiago	Levraud Elena
Chili	Santiago	Pourcelot Noémie
Chili	Santiago	Renon Nathan
Chili	Santiago	Yapicier Defne Ada
Corée du Sud	Hanyang	Dussoulier Mathieu
Corée du Sud	Hanyang	Shin Hyoin
Corée du Sud	Hanyang	Delaive Doriann
Danemark	Aarhus	Bousquet Aleth
Danemark	Aarhus	Motteroz Paul
Espagne	Alcala	Bernard Lucile
Espagne	Alcala	Girardot Lilly
Espagne	Alicante	Bruneau Natasha
Espagne	Barcelone	De Luna Adrian
Espagne	Barcelone	Kuznetsov Mikhail
Espagne	Madrid polytechnique	Pazzaia Romain

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2022-2023

Espagne	Madrid polytechnique	Rabjeau Claire
Espagne	Madrid polytechnique	Sieulle Maxime
Finlande	Helsinki	Artieres Glissant Clara
Grèce	Athènes	Passaquin Oriane
Inde	Ahmedabad	Grillon Mathilde
Irlande	Dublin	Cherrey Elisa
Irlande	Dublin	Messier Juliette
Irlande	Limerick	Guyonnet Elina
Italie	Florence	Attanasio Rémy
Italie	Milan	Guidoni Chiara
Italie	Rome - La Sapienza	Behra Mazarine
Italie	Rome - La Sapienza	Peltan Zacharie
Italie	Rome - Roma Tre	Declee Eloise
Italie	Rome - Roma Tre	Iribe Caroline
Italie	Rome - Roma Tre	Laffanour Naomi
Italie	Sassari	Nehou Jason
Italie	Venise	Gaillard Thibault
Italie	Venise	Huysman Mathilde
Italie	Venise	Martineau Mila
Japon	Tokyo - SIT	Agret Paul
Japon	Tokyo - SIT	Boitier Pierre
Japon	Tokyo - SIT	Chevallier Juliette
Japon	Tokyo - SIT	Fanget Solène
Japon	Tokyo SIT	Grass Camille
Japon	Tokyo - SIT	Lamarche Hugo
Japon	Tokyo - SIT	Urbain Rémi
Japon	Tokyo - TUS	Guemeida Rasha
Mexique	Mexico	Gregoire Brice
Mexique	Mexico	Lacroix Marius
Norvège	Oslo	Bercker Coralie
Norvège	Oslo	Boury Romane
Norvège	Oslo	Lefevre Anatole
Norvège	Trondheim	Schaeffer Tristan
Norvège	Trondheim	Ziegler Adèle

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2022-2023

Pays-Bas	Delft	Fandino Fineau Elena
Pays-Bas	Delft	Kocyigit Melis Selin
Pays-Bas	Delft	Pohrun Isshaaq
Pays-Bas	Delft	Shishkov Egor
Pérou	Lima	Pavlovic Miona
Portugal	Lisbonne	Silva Almeida Kevin José
Portugal	Porto	Noel Jean
Portugal	Porto	Vagogne Paul
Portugal	Porto	Vitorino Hugo
République Tchèque	Prague	Engels Blandine
Royaume Uni	Glasgow	Janet Marguerite
Royaume Uni	Oxford	Baeli Margaux
Royaume Uni	Oxford	Desgrees du Lou Brieuc
Suède	Göteborg	Garreta Charlotte
Suède	Göteborg	Giordano Lucie
Suède	Stockholm	Delgado infantas Rocio Valeria
Suède	Stockholm	Deruaz Eugénie
Suède	Stockholm	Grossman Emma
Suède	Stockholm	Romatovskaya Victoria
Suisse	Genève	Gady Paolina
Suisse	Lausanne	Chabane Sarah
Suisse	Lausanne	De buyer Andéol
Suisse	Lausanne	Moutalidis Céleste
Suisse	Mendrisio	Cordier Martin
Suisse	Mendrisio	Dubois Stella
Suisse	Muttenz	Xhengo Sindi
Thaïlande	Bangkok	Merlet Clara
Turquie	Istanbul	Malinsky Clémence

liste des contacts (suite)

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2023-2024

Allemagne	Berlin	Boulay	Céleste
Allemagne	Berlin	Dubot	Emmanuelle
Allemagne	Munich	Jeandel	Aloïs
Allemagne	Munich	Prigent	Hermine
Argentine	La Plata	Bengolea	Madeleine
Argentine	La Plata	Costentin	Queenie
Australie	Sydney	Arnould	Mathis
Australie	Sydney	Sandberg	Léa
Autriche	Graz	Devillard	Filip
Belgique	Anvers	kololo	Quérène
Brésil	Rio	Pace	Ilan
Brésil	Rio	Rizzon	Madeleine
Bulgarie	Sofia	Wilmes	Judith
Canada	Montréal – MC Gill	Rossi	Nathan
Canada	Montréal – Mc Gill	Uglea	April
Canada	Montréal – UDM	Michelin	Juliette
Canada	Montréal – UQAM	Renévret	Jeanne
Canada	Montréal – UQAM	Chavanes	Eugénie
Canada	Toronto	Cornet	Valentine
Canada	Toronto	Martin	Célestine
Chili	Santiago	Hournau	Félix
Chili	Santiago	Le Flem	Enzo
Chili	Santiago	Levraud	Elena
Chili	Santiago	Moundlic	Judith
Chili	Santiago	Ortiz	Camila
Chili	Santiago	Pourcelot	Noémie
Chili	Santiago	Renon	Nathan
Chili	Santiago	Soletta	Laura
Chili	Santiago	Yapicier	Defne Ada
Corée	Séoul – Hanyang	Lipp	Laura
Corée	Séoul – Kyung Hee	Sayag	Emilie
Danemark	Aarhus	Rozalska	Marta
Espagne	Madrid polytechnique	Fontaine	Capucine
Espagne	Madrid polytechnique	Mazzocchi	Lauriane
Espagne	Madrid polytechnique	Morin	Mathéo
Espagne	Madrid polytechnique	Sadock	Jonas

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2023-2024

Espagne	San Sebastien	Paugam	Camille
Espagne	Séville	Pizon	Marie
États-Unis	Austin	Folch	Samuel
Finlande	Helsinki	Cueille Yoshitomi	Léna
Finlande	Oulu	Harry	Romane
Grèce	Athènes	Etienne	Gloria
Irlande	Dublin	Christory	Eva
Irlande	Dublin	Gaudin	Cassandra
Italie	Naples	Bourbon	Jérémie
Italie	Naples	Le Voadec	Lou
Italie	Roma - Tre	Herve	Prunelle
Italie	Roma - Tre	Lamorille	Juliette
Italie	Roma - Tre	Lamy	Alban
Italie	Rome - La Sapienza	Carnet	Théo
Italie	Rome - La Sapienza	Renard	Agathe
Italie	Venise	Baur	Guillaume
Italie	Venise	Lagemann	Nathanael
Italie	Venise	Tiertant	Théophile
Japon	Tokyo - SIT	Agret	Paul
Japon	Tokyo - SIT	Andre	Antonin
Japon	Tokyo - SIT	Bassett	Lee-Anne
Japon	Tokyo - SIT	Caune	Aline
Japon	Tokyo - SIT	Chevallier	Juliette
Japon	Tokyo - SIT	Guenot Viellescazes	Moana
Japon	Tokyo - SIT	Lamarche	Hugo
Japon	Tokyo - SIT	Maes	Lou
Japon	Tokyo - SIT	Peron	Tifenn
Japon	Tokyo - SIT	Vinatier-Catrevaux	Bastien
Japon	Tokyo - TUS	Harabagiu	Julia
Mexique	Mexico	Baertich	Marie
Mexique	Mexico	Leleux	Violette
Mexique	Mexico	Mabily	Julia
Norvège	Oslo	Steinmetz	Audrey
Norvège	Trondheim	Paisant	Iris
Norvège	Trondheim	Rouyer	Colombe
Pays-Bas	Delft	Adamkovich	Anzhelika

liste des contacts (suite)

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2023-2024

Pays-Bas	Delft	Dermoussissian	Carl
Pays-Bas	Delft	Moens	Alexandra
Pérou	Lima	Natali	Bérénice
Pologne	Cracovie	Ulas	Zeynep Emilie
Portugal	Lisbonne	Cueille Yoshitomi	Léna
Portugal	Porto	Bellanger	Elliott
Portugal	Porto	Martin	Héloïse
République Tchèque	Prague	Todorova	Yoana
Royaume-Uni	Glasgow	Serros De La Torre	Valentina
Royaume-Uni	Oxford	Valvin	Mélanie
Suède	Göteborg	Martin	Amélie
Suède	Stockholm	Boissonade	Sara
Suède	Stockholm	Kaci Chaouche	Yasmine
Suède	Stockholm	Mordacq	Noémie
Suède	Stockholm	Schenrey	Maud
Suède	Stockholm	Van Ryssel	Lou
Suisse	Genève	Tacine	Mohand
Suisse	Lausanne	Da Costa Oliveira Siqueira	Marcel
Suisse	Lausanne	De Buyer	Andéol
Suisse	Lausanne	Rolland	Jean-Baptiste
Suisse	Mendrisio	Blom	Benjamin
Suisse	Mendrisio	Vincent	Arthur
Taiwan	Taipei	Chen	Victoria
Taiwan	Taipei	Phimphrachanh	Océane
Taiwan	Taipei	Xu	Yang
Thaïlande	Bangkok	Bouchara	Salima
Thaïlande	Bangkok	Costantini	Elisa
Thaïlande	Bangkok	Courand	Audrey
Thaïlande	Bangkok	Geeraerts	Louane
Thaïlande	Bangkok	Navarre	Adrien
Thaïlande	Bangkok	Schonfield	Ella
Turquie	Istanbul	Jolly	Pierre
Turquie	Istanbul	Kuoch	Johanna
Turquie	Istanbul	Nativel	Ophélie

Étudiants étrangers en mobilité à l'Énsa-PB au 1^{er} semestre 2024-2025

Allemagne	Berlin	Bahri	Naima
Allemagne	Berlin	Behre	Carolin Elisabeth
Allemagne	Munich	Blagojevic	Aleksa
Allemagne	Munich	Schwarzhans	Max
Allemagne	Stuttgart	Nemukhin	Denis
Argentine	La Plata	Von Kotsch	Joaquin
Argentine	La Plata	Tiburzio	Marina Sol
Belgique	Anvers	Van Hoolst	Lotte
Belgique	Louvain	de Radiguès de Chennevière	Camille
Brésil	Sao Paulo	Monteiro Ponte	Rafael
Brésil	Sao Paulo	Macedo Malucelli	Nicolas
Canada	Montréal - UDM	Maître	Charlotte
Canada	Montréal - UQAM	Gervais	Audree-Anne
Canada	Montréal - UDM	Packwood	Abigaël
Corée du Sud	Séoul - Kyung Hee University	Lim	Hyeoungju
Corée du Sud	Séoul - Kyung Hee University	Park	Juhyang
Espagne	Alcala	Cabanas Herraiz	Alfonso
Espagne	Alcala	Garcia de Mora	Lucia
Espagne	Barcelone	Robert Alvarez	Joan
Espagne	Madrid - Polytechnique	Monteagudo de Arteché	Elvira
Espagne	Madrid - Polytechnique	Torres Irigaray	Carmen
Irlande	Limerick	Lumbe	Mike
Italie	Milan	Raimondi	Margherita
Italie	Milan	Sanna	Ludovica
Italie	Naples	Cretella	Carole
Italie	Roma - La Sapienza	Sonnino	Viola
Italie	Roma - Roma Tre	Baglioni	Alessandra
Italie	Roma - Roma Tre	Di Placido	Matilde
Italie	Sassari	Bonomo	Luana
Italie	Turin	Manni	Miriana Marta
Italie	Turin	Marigliano	Sara
Italie	Turin	Pischedda	Laura
Italie	Venise	Bergamaschi	Pietro
Italie	Venise	Lago	Ilaria

liste des contacts (suite)

Étudiants étrangers en mobilité à l'Énsa-PB au 1^{er} semestre 2024-2025

Italie	Venise	Molinari	Myriam
Japon	Tokyo – TUS	Aoki	Naoya
Japon	Tokyo – SIT	Hirai	Rina
Liban	Beyrouth	Abou Atme	Charbel
Liban	Beyrouth	Toumajeane	Marie-Line
Mexique	Mexico	Pina Ortega	Daniel Eduardo
Norvège	Oslo	Maliqi	Elda
Pays-Bas	Delft	Tol	Susanna
Pays-Bas	Delft	Van Ligtenberg	Marc
Pérou	Lima	Campos Huamani	Katherin
Pérou	Lima	Padilla Ninacondor	Melany
Portugal	Lisbonne – ISCTE	Barreto Monteiro	Naylene
Portugal	Lisbonne – SCTE	De Sousa Carriço	Sabrina
Portugal	Porto	Alencar	Anderson
Portugal	Porto	Mota de Almeida	Patrícia
Portugal	Porto	Peixoto Nogueira	Ana Leonor
Roumanie	Bucarest	Vladimirov	Ana
Roumanie	Cluj-Napoca	Manole	Alexandra Sonia
Roumanie	Cluj-Napoca	Vaduva	Mara Alexandra
Suède	Stockholm	Diederichs	Lara
Suède	Stockholm	Lederer	Valentine
Suède	Umeå	Ostman Wernerson	Matilda
Suisse	Bâle	Kern	Maximilian
Suisse	Bâle	Wetzel	Elias
Suisse	Lausanne	Bassé	Diana
Suisse	Lausanne	de Montpellier de Vedrin	Adrien Louis Charles
Thaïlande	Bangkok	Kongvinyu	Panpailin
Thaïlande	Bangkok	Korjittawanit	Pawarisa
Thaïlande	Bangkok	Yodkam	Pakrit
Turquie	Istanbul	Tasdemir	Asli

CONTRAT PÉDAGOGIQUE
(Extrait du contrat pédagogique Erasmus+)

General information/Informations générales

Receiving Institution Etablissement d'accueil	Name Nom	Faculty/Department Faculté/département	Erasmus code Code erasmus	Country Pays	Administrative contact person name; email; phone Nom, e-mail et téléphone de la personne de contact sur le plan administratif
			/		/

The level of language competence in _____ [indicate here the main language of instruction] that the student already has or agrees to acquire by the start of the study period is:

Le niveau de compétence linguistique en _____ [indiquer ici la langue principale d'enseignement] que l'étudiant possède ou s'engage à acquérir avant le début de la période de mobilité est :

A1 ☐ A2 ☐ B1 ☐ B2 ☐ C1 ☐ C2 ☐ Native speaker / Locuteur natif ☐

Study Programme at the Receiving Institution
Programme d'études dans l'établissement d'accueil
Mobility type: Semester(s) / Type de mobilité : semestre(s)

Table A Tableau A	Component code (if any) Référence de la composante pédagogique (si existante)	Component title at the Receiving Institution (as indicated in the course catalogue) Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'accueil (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Semester [e.g. autumn/spring; term] Semestre [ex : 1 ^{er} /2 ^{ème} - trimestre]	Number of ECTS credits (or equivalent) to be awarded by the Receiving Institution upon successful completion Nombre de crédits ECTS (ou équivalent) reconnus par l'établissement d'envoi après validation de la composante
				Total:

Web link to the course catalogue at the Receiving Institution describing the learning outcomes: [web link to the relevant information]
Lien internet vers le catalogue de cours de l'établissement d'accueil sur lequel figurent les résultats d'apprentissage : [lien internet vers les informations pertinentes]

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

fiche de renseignements

année universitaire
2025/2026

NOM

Prénom

Autorisez-vous la communication de votre e-mail personnel dans le cadre de la mobilité ?

☐ Oui ☐ Non

Autorisez-vous l'exploitation de photographies vous représentant ?

☐ Oui ☐ Non

☐ Vous êtes en situation de handicap ☐ ou affection longue durée (justificatif demandé)

Suivez-vous les cours du CNAM ?

☐ Oui ☐ Non

Pour les destinations en zone Erasmus, envisagez-vous un moyen de transport éco-responsable (autre que avion) ?

☐ Oui ☐ Non

Si vous candidatez pour SIT au Japon, merci d'indiquer le programme souhaité :

☐ Sandwich program ☐ Research program

comité de rédaction

Stéphanie Guyard

Anabel Mousset

coordination éditoriale

Stéphanie Guyard

illustration de la couverture

Nina Liu et Samantha Carene

réalisation

Daniella Caballero

photographies

Didier Gauducheau

Stéphanie Guyard

impression

Thierry Gauton,

reprographie de l'Énsa-PB

conception graphique

Bureau Brut

typographie

paris-belleville, Bureau Brut

édition revue en octobre 2024

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture.

- A**
aides financières 6, 7, 8
annexes 56
Ariane 51
assurance responsabilité civile 30
assurance santé 50
attestation d'arrivée sur place 8
- B**
bourse de l'union européenne 6
bourse de la région ÎDF 7
bourse du ministère de la Culture 7
brexit 9
- C**
calendrier 12
candidats libres 12
carte européenne d'assurance
maladie 50
choix de l'année d'études 14
choix du pays 16
commission « International » 17
contrat pédagogique 18
contrat de mobilité 19
contribution vie étudiante et campus
(CVEC) 19, 32
convention 20
covid-19 21, 51
cours de langues 33
critères de sélection 21
curriculum vitae 24
- D**
direction des relations
internationales 23
dossier de candidature 24
- E**
équivalences et crédits 26
Erasmus + 6, 7, 20, 34, 36, 37, 52, 53
examens des candidatures 27
- F**
fiche de candidature 24
formalités administratives 29, 30
- I**
intranet 31
inscriptions 32
- L**
langues 33, 34
lettre de motivation 34
- O**
obligations de retour 36
- P**
papiers d'identité 29
portfolio 47, 48
- S**
santé 50
sécurité 51
sécurité sociale 30
stage mobilité 52
- T**
test de langues 34
- U**
union européenne 53
universités partenaires 38 à 46
- V**
vaccinations 51
visa 30



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES



Erasmus+

école nationale supérieure d'architecture de la Villette
Paris 19^e
paris-belleville
60 boulevard de la Villette